

LE SYNDICAT MIXTE DU
BASSIN DE THAU

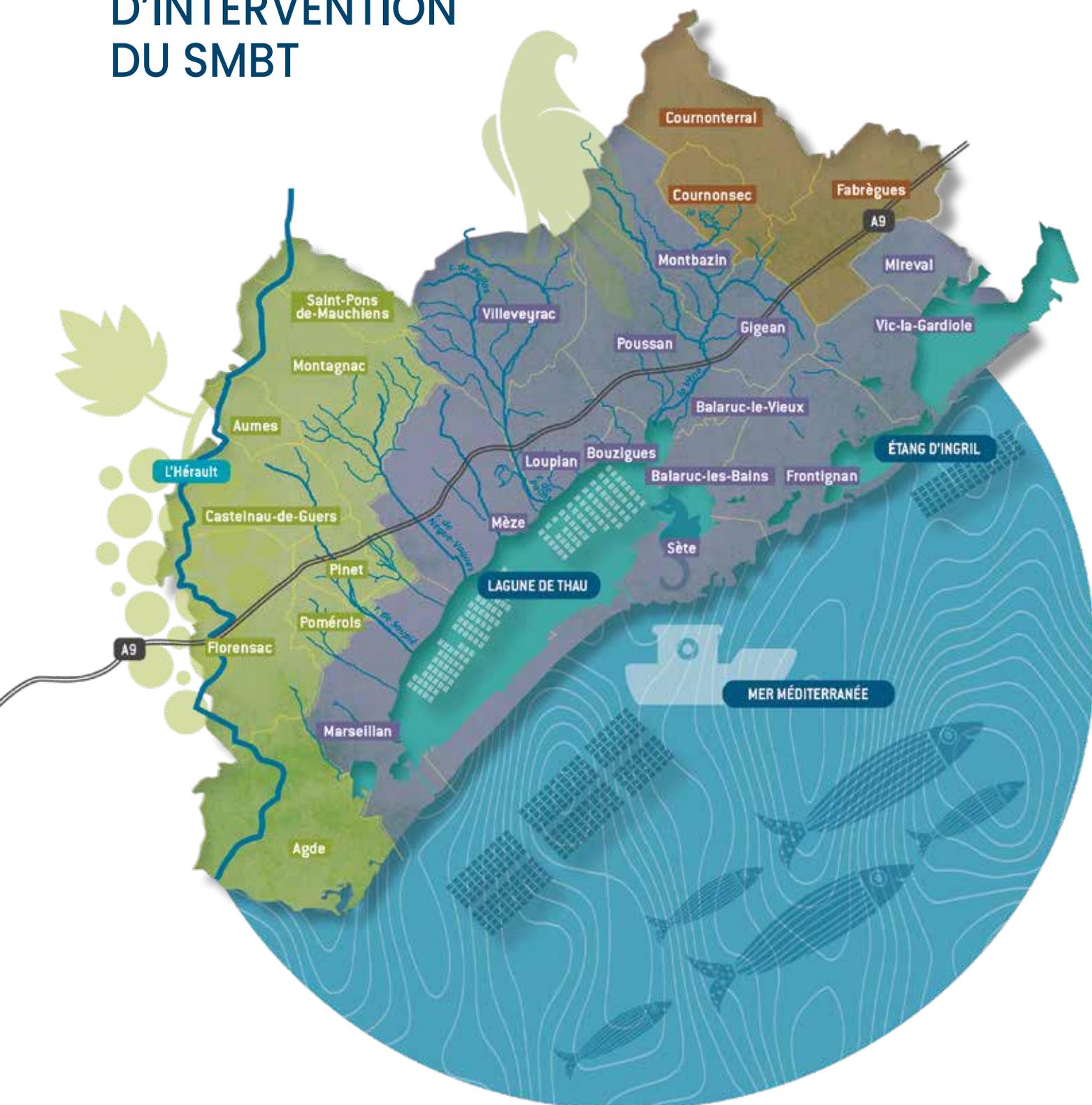
PROMOTEUR D'UNE ÉCOLOGIE NOVATRICE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DU SMBT



3 collectivités membres



P. 4/5
LE SMBT
EN BREF



SOMMAIRE

P. 6>13 COORDONNER
L'ACTION PUBLIQUE
ET INNOVER



P. 14>19 PLANIFIER
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ET ALIMENTAIRE



P. 20>23
BIEN GÉRER
ET ÉCONOMISER
L'EAU

P. 24>33 VEILLER
SUR LES MILIEUX
ET LA BIODIVERSITÉ



P. 34>35
SOUTENIR
L'ÉCONOMIE
BLEUE

P. 36>37 SE PRÉMUNIR
CONTRE LES RISQUES

P. 38>39 LE COMITÉ SYNDICAL

Direction de la publication, Stéphane Roumeau

Rédactrice en chef, Agnès d'Artigues

Crédit photos : Université de Montpellier, École nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSPV), Luc Artière (Ref. Rivière), Marie-Alix de Nattes, OP Sathoan, CCM (Cooperative conchyliculteurs de méditerranée), COLOCO, SMBT, Adobe Stock, Istock, DR

Maquette et mise en pages b@b communication 06 65 15 36 14 - Imp'Act Imprimerie

ÉDITORIAL

**DES HABITANTS SE MOBILISENT
POUR LE TERRITOIRE**



Le Syndicat mixte du bassin de Thau a souhaité depuis quelques années proposer aux habitants qui le souhaitent de s'engager à ses côtés pour des actions en faveur de notre environnement exceptionnel. À l'image des jeunes citoyens qui ont repensé le bassin de rétention en « Jardin de demain » à Balaruc-le-Vieux, d'autres initiatives ont vu le jour. C'est le cas des habitants de Pinet et de Montbazin engagés avec la technicienne de rivière pour un suivi photos du cours d'eau au fil des mois. Ces actions

sont la concrétisation d'un projet emblématique du Contrat de transition écologique démarré en 2020, la constitution d'un réseau d'acteurs et de citoyens engagés en faveur de la transition. Ce « volet citoyen » était très attendu par le Ministère à l'époque et le territoire de Thau grâce à ces différents projets a réussi à transformer l'essai. Que l'on souhaite être « ambassadeur » ou « référent » de l'eau, de la rivière ou des risques, chacun peut se mobiliser à sa façon pour aider les collectivités à réaliser des actions concrètes en faveur de l'environnement.

Cette année 2024 a aussi été marquée par des projets d'envergure portés par le Syndicat mixte, qui vont aider à transformer notre territoire dans le sens de la transition. C'est le cas de l'expérimentation sur la source de la Vise dans la lagune de Thau. Si l'inversac sur la source, phénomène qui fait entrer l'eau de la lagune dans les eaux souterraines, s'est arrêté en avril à la satisfaction de tous, il faut rester mobilisés aux côtés des services de l'État pour garder une vigilance constante sur le niveau des nappes et les risques de tempête. Le Syndicat mixte du bassin de Thau, en partenariat avec le BRGM*, a construit des outils de mesure et de prévision qui permettent de nous rassurer, car nous pouvons bien anticiper les crises. Mais la protection de la ressource reste une préoccupation. Nous devons collectivement rester vigilants car les situations de sécheresse, comme celle de 2023, peuvent se reproduire. À nous de savoir modifier nos modes de consommation, sans attendre les crises. L'expérimentation qui démarre est un gage pour l'avenir de pouvoir collectivement y faire face.

L'année 2024 est celle de l'arrêt du projet de Schéma de cohérence territoriale, fruit d'une longue réflexion et d'un travail abouti avec l'ensemble des élus du Comité syndical. À travers ce schéma d'aménagement, les élus ont fait le choix de préserver les espaces naturels et agricoles, la qualité des milieux, la ressource en eau parce qu'ils sont support d'une économie qui souhaite s'inscrire dans la durée. La transition écologique et économique est à l'œuvre à travers ce document cadre, qui planifie les engagements de notre territoire à horizon 2043. Soyons fiers de cette première étape importante avant, nous l'espérons, son adoption dans les mois qui arrivent.

Je suis heureux enfin de voir l'aboutissement du Projet alimentaire Sète Agde Méditerranée en 2024. Ce projet qui va « de la terre à la mer », mené de manière dynamique et collaborative par le Syndicat mixte, est désormais élaboré avec 33 actions en faveur d'une alimentation locale et de qualité. Ambitieux par son périmètre, les 34 communes de Sète agglomération Méditerranée et d'Hérault Méditerranée, il l'est aussi par l'étendue des thématiques qui vont être mises en œuvre : des circuits courts de proximité, des soutiens à nos exploitants locaux pour diversifier et augmenter les productions locales, des aides pour les acteurs de la solidarité alimentaire en faveur d'une meilleure qualité des produits distribués... À nos assiettes !

* Le BRGM, Bureau de recherches géologiques et minières

Yves MICHEL

Président du Syndicat mixte du bassin de Thau



UN SYNDICAT DE BASSIN VERSANT

Le SMBT est un EPTB (Établissement public territorial de bassin) qui a pour mission d'assurer une gestion cohérente des masses d'eau. C'est notamment le cas pour les cours d'eau qui nécessitent une gestion de l'amont à l'aval. Le bassin versant de Thau-Ingril est intégré au bassin Rhône-Méditerranée-Corse, l'un des 12 bassins identifiés à l'échelle du territoire français. Ses principales missions sur le bassin versant :

» **La planification de l'eau** via le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (le SAGE des bassins versants de la lagune de Thau et de l'étang d'Ingril) et sa Commission locale de l'eau. L'objectif : préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques, protéger la ressource en eau, organiser le partage de l'eau.

» **Les études stratégiques** sur les milieux aquatiques, les lagunes et leurs interconnexions : comment fonctionnent les cours d'eau de l'amont à l'aval ; quelles fonctions remplissent les zones humides ; quelles sont les connexions entre le bassin versant et la lagune...

» **Des actions techniques** sur le terrain, grâce à une technicienne de rivière qui accompagne les agglos sur l'entretien et les travaux, et qui va à la rencontre des riverains et des communes pour les informer sur les enjeux des milieux.

L'OBSERVATOIRE DU SMBT

Depuis 2005, il expertise et cartographie les données économiques, démographiques, environnementales et d'occupation du sol.



L'INSTANCE DÉCISIONNELLE

Le Comité syndical est l'instance décisionnelle du SMBT. Il compte 46 délégués syndicaux titulaires et 13 suppléants. Il est présidé par Yves Michel, Maire de Marseillan et Vice-président de Sète agglomération Méditerranée. Le 1^{er} Vice-président est François Commeinhes, Maire de Sète et Président de Sète agglomération Méditerranée. Le second Vice-président est Michel Garcia, Conseiller municipal villeveyracois, Vice-président de Sète Agglomération Méditerranée et Président de la Commission locale de l'eau.



YVES MICHEL, PRÉSIDENT



FRANÇOIS COMMEINHES,
1^{ER} VICE-PRÉSIDENT,
DÉLÉGUÉ À L'INNOVATION,
AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



MICHEL GARCIA, 2^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT,
DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION ET À LA GESTION
DE LA RESSOURCE EN EAU,
EN CHARGE DE LA PRÉVENTION SÈCHESSE



SAM

35 titulaires/10 suppléants



CAHM

8 titulaires/2 suppléants



3M

3 titulaires/1 suppléant

LA MOBILISATION CITOYENNE

» **Les assises** Ora maritima depuis 2015, une rencontre tous les 2 ans avec les habitants pour parler des enjeux de territoire, en partenariat avec les communes, les techniciens et scientifiques, les associations.

» **Un réseau d'acteurs et de citoyens** en construction depuis 2020, avec une animation dédiée et des soutiens financiers importants.

» **Des actions** avec et pour les citoyens depuis 2021, coordonnées par le SMBT mais concrétisées par les publics jeunes et moins jeunes : contributions à des études, création d'exposition, panneaux et outils de sensibilisation, suivis photos des cours d'eau...

Le saviez-vous ?

Un laboratoire des usages est une méthode de travail collaborative, qui permet d'observer les pratiques des usagers dans la vie réelle et d'utiliser les outils du design (ateliers, tests in situ, enquêtes, collaborations avec chercheurs et startups...) pour co-construire des solutions innovantes. Le Syndicat mixte a mis en œuvre ces techniques nouvelles d'animation, notamment sur les cours d'eau, la problématique des épaves ou encore des économies d'eau dans les campings, sous l'égide du BlueThauLab.

L'EXPERTISE ENVIRONNEMENTALE

Le SMBT est une structure experte sur l'eau, les risques, la biodiversité et les milieux :

» La gestion des études et du suivi des **eaux souterraines**. Il consolide les données sur le karst du Pli Ouest, pilote les études et les travaux de protection de la ressource.

» L'accompagnement sur les **pratiques agroécologiques** (programme MAEC). Il soutient les exploitants qui s'engagent sur la biodiversité et la réduction des intrants.

» L'assistance à Maîtrise d'ouvrage sur les **cours d'eau**. Il accompagne techniquement les collectivités sur la bonne gestion des rivières et leur ripisylve.

» L'amélioration de la connaissance de l'**écosystème lagunaire** via le ROL (Réseau d'observation lagunaire). Il pilote les données et les études sur les exploitations, la biodiversité, les pollutions.

» La gestion de la **biodiversité terrestre et lagunaire** sur les sites Natura 2000. Il engage des actions en faveur des espèces et des milieux sur la lagune de Thau et son bassin versant.

» La prévention des **risques naturels**. Il pilote VigiThau Risques, un outil au service de l'avertissement et de la compréhension des phénomènes d'inondation et de submersion.

L'ANIMATION TERRITORIALE

Le SMBT anime depuis sa création en 2005 des programmes d'action et de planification ambitieux :

» **Le SCOT de Thau** depuis 2005 : son élaboration, le pilotage des bureaux d'études, l'accompagnement des communes dans leur PLU, l'expertise des données de territoire.

» **Le BlueThauLab** depuis 2019, une plateforme d'innovation technologique et sociale accompagnant l'émergence de solutions adaptées à nos enjeux littoraux.

» **La gestion intégrée** depuis 2012 : l'élaboration des contrats de bassin versant, la mise en cohérence des documents stratégiques pour une mise en action efficace, la gouvernance coordonnée des acteurs de l'eau et de l'aménagement.

» **Le « DLAL »** depuis 2016, une démarche de développement local par les acteurs locaux animée par le Syndicat mixte pour conforter le soutien technique et financier apporté collectivement aux professionnels de la conchyliculture et de la pêche.

» **Le PAT**, projet alimentaire territorial depuis 2021 : l'élaboration de ses fiches actions en mode concerté, la gouvernance locale sur les questions d'alimentation, l'émergence de projets ambitieux pour soutenir une alimentaire locale, solidaire et durable.

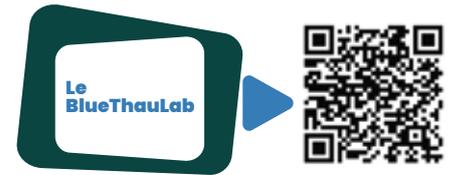
» **Les risques d'inondation** depuis 2017 : l'animation de la stratégie locale de gestion des risques, sa mise en œuvre à travers le PAPI (Programme d'action de prévention des inondations), la coordination des études stratégiques sur les risques.

LES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS

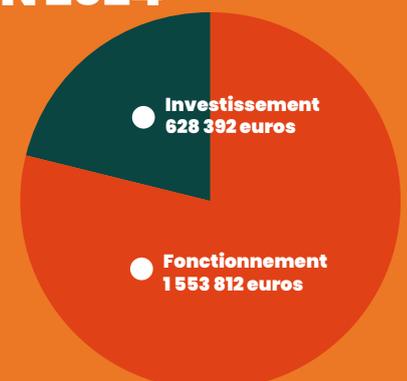
Les partenaires financiers (hors membres) ont accompagné les actions portées par le SMBT à hauteur de 1 095 062 euros en 2024 (en fonctionnement et en investissement, y compris les postes).



LE SMBT EN VERSION NUMÉRIQUE



LES DÉPENSES EN 2024



COORDONNER L'ACTION PUBLIQUE ET INNOVER

RASSEMBLER LES ACTEURS DU TERRITOIRE AUTOUR DES ENJEUX DE L'EAU EST UN RÔLE CENTRAL DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE THAU. LE CONTRAT DE GESTION INTÉGRÉE Y PARTICIPE VIA SON COMITÉ STRATÉGIQUE RÉUNISSANT LES PRINCIPAUX ACTEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE. LE BLUETHAULAB AGIT ÉGALEMENT POUR DIFFUSER L'INNOVATION SOCIALE ET TECHNOLOGIQUE SUR LE TERRITOIRE AUTOUR DES ENJEUX DE L'EAU ET DU LITTORAL. LE RÉSEAU DE CITOYENS CONSTRUIT DEPUIS 2020 PARTICIPE ACTIVEMENT À CES TRANSFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR FAIRE FACE COLLECTIVEMENT AUX CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE À L'HEURE DU BILAN



Le Contrat de transition écologique (CTE) du territoire de Thau signé en 2020 arrivait à son terme fin 2023. C'est désormais le temps du bilan. Ce contrat emblématique par ses actions et son ampleur a beaucoup intéressé le Ministère de la transition écologique et solidaire à l'époque. Le comité stratégique organisé en avril a permis de présenter à toutes les parties concernées le bilan du programme d'actions, évalué à l'époque à plus de 324 millions d'euros.

Comme chaque année depuis 2020, les membres du comité stratégique se sont réunis en avril 2024, pour présenter le bilan du CTE qui arrivait à son terme en 2023 après 4 ans d'animation. Cette rencontre a particulièrement été appréciée par les participants car elle a mis en lumière quelques actions phares du CTE : le projet Ostréineergie, la plateforme d'innovation BlueThauLab ou encore le réseau d'acteurs et de citoyens engagé dans la transition écologique, particulièrement actif ces dernières années.

La gouvernance du contrat s'est mobilisée également au sein de 2 comités techniques (en juillet et en décembre) rassemblant financeurs et principaux maîtres d'ouvrage : d'une part pour préparer le bilan du CGITE 2020-2025 et ses 59 fiches actions, d'autre part, afin de se mettre en ordre de marche pour un nouveau contrat Eau & Climat dès 2025.



CGITE

59 FICHES ACTIONS DONT 14 FAI CTE



**VOLETS INNOVATION
CITOYEN/ÉVALUATION
2 FA ET 2 FAI**



**UN AMÉNAGEMENT
RÉSILIENT ET DURABLE
20 FA ET 8 FAI**



**UNE ÉCONOMIE
GLOBALE ET INNOVANTE
15 FA ET 2 FAI**



**UNE GESTION
ENVIRONNEMENTALE
ÉQUILIBRÉE
8 FA ET 2 FAI**



LE PBACC NOUVEAU SOCLE DU CONTRAT EN PRÉPARATION SUR THAU



Le PBACC 2024-2030, ou **Plan de bassin d'adaptation au changement climatique**, constitue la feuille de route des structures qui agissent dans le domaine de l'eau afin de s'adapter aux effets du changement climatique. Élaboré par l'Agence de l'eau, ce plan national propose de se concentrer sur 6 axes incontournables :

- ✦ **Consommer moins** d'eau.
- ✦ Préserver et restaurer des **écosystèmes sains et fonctionnels**.
- ✦ S'appuyer sur les **services rendus par les sols**.
- ✦ Établir des **stratégies locales concertées**.
- ✦ **Planifier les solutions** de demain.
- ✦ Le **SDAGE*** et le **PGRI**** comme premiers pas pour faire face au changement climatique.

Le PABCC définit également 5 enjeux sur lesquels agir en priorité : baisse de la disponibilité en eau, perte de biodiversité aquatique et humide, assèchement des sols, détérioration de la qualité de l'eau, risques naturels liés à l'eau. Ces enjeux sont déclinés sous forme de défis, 30 au total

à relever d'ici 2030, ainsi que des paniers de solutions qui ont fortement inspiré les actions du futur Contrat de gestion intégrée Eau & Climat du territoire de Thau à partir de 2025.

* SDAGE : le SDAGE est le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux. Le territoire de Thau dépend du SDAGE 2022-2027 élaboré à l'échelle du bassin Rhône Méditerranée Corse.

** PGRI : Le PGRI, Plan de gestion des risques d'inondation, vise à prévenir et gérer les risques d'inondation en définissant les priorités stratégiques à l'échelle des grands bassins hydrographiques. Le territoire de Thau dépend du PGRI 2022-2027 élaboré à l'échelle du bassin Rhône Méditerranée Corse.



EAU & CLIMAT
Agir plus vite et plus fort
sur le bassin Rhône-Méditerranée

BLUETHAULAB LA PREUVE PAR L'ACTION

LA GOUVERNANCE DU BLUETHAULAB S'EST RÉUNIE EN 2024



En mars 2024, le BlueThauLab a mobilisé ses partenaires institutionnels pour partager la feuille de route et la stratégie d'innovation. Étaient présents la Préfecture de l'Hérault, la Région Occitanie, la Chambre de commerce et d'industrie, l'agence d'attractivité BlueInvest ainsi que les 3 EPCI du territoire, qui ont partagé avec François Commeinhes, vice-président en charge de l'innovation, les sujets du moment. Une revue des projets bénéficiant de l'accompagnement du lab depuis 2021 a confirmé que le positionnement était juste et vérifiable dans la durée. L'intention générale des membres a été précisée collégialement : le souhait de développer une forme d'éditorialisation originale autour d'une innovation atypique à trois entrées : économique / scientifique & sociale. Ce laboratoire vivant incarne ainsi une signature unique dans sa manière de traiter des enjeux littoraux présents sur le territoire.



Blue Thau Lab • La plateforme collaborative territoriale s'est illustrée en 2024 dans de nombreux domaines, en passant en mode « action » sur les projets démonstrateurs, en candidatant à des appels à projet, ou encore en accompagnant des démarches territoriales comme l'Expédition 0 sur le Sentier du littoral ou des laboratoires d'usages sur les cours d'eau. La plateforme a désormais trouvé son rythme de croisière...

GARDIAN S'INAUGURE EN PLEINE TEMPÊTE !

Le projet GardiAn a été officiellement inauguré durant Escale à Sète le 29 mars, en pleine tempête méditerranéenne, comme pour signifier l'importance de cet outil d'observation et de prévision intelligent. Pour rappel, « GardiAn », c'est le dispositif de prédiction des tempêtes, basée sur l'analyse des vagues par une IA, installé l'année précédente sur le front de mer à Frontignan, sur le site de la Bergerie, connu pour ses épisodes marins musclés. Ce jour-là, ce sont près de 40 personnes qui ont répondu présents à l'invitation et qui sont venus découvrir cette vigie littorale, qui veille au grain et prévient des coups de mer.



LE BLUETHAULAB, UNE NOUVELLE FOIS STRUCTURE ACCUEILLANTE DU MASTER CHARM EUROPÉEN

Les 64 étudiants du Master Charm, venus de toute l'Europe dans le cadre du challenge « MoXMo » (« Montpellier Cross Mobility »), ont planché, cette année encore, sur 6 défis dont 4 tirés du sac du BlueThauLab pendant plusieurs jours. L'occasion pour le corps pédagogique de réfléchir à la mouture 2025 qui se passera dans une des 5 autres universités européennes partenaires. Défi relevé pour le bassin de Thau !





+ focus

EN BREF : LES NÉO-PLAISANCIERS DISPOSERONT BIENTÔT DE LEUR OUTIL DE NAVIGATION ÉCO-SENSIBLE

Premières sessions de travail engagées pour le projet RUA - objet de navigation sensible destiné à accompagner les néo plaisanciers pour éviter le visible (balisage, zones d'exploitations pros...) et l'invisible (biodiversité...) sur la lagune. Des ateliers sont prévus pour un objectif de prototypes fonctionnels bêta testables à l'été 2025.

LE LABORATOIRE DES USAGES DU BLUETHAULAB

APUI OU L'HÔTELLERIE DE PLEIN AIR AGATHOISE SUR LE DIVAN DU BLUETHAULAB

En partenariat avec la « Station T » de l'agglomération agathoise - un laboratoire d'innovation pour plancher sur les problématiques du sur tourisme -, le BlueThauLab s'est engagé à adresser le sujet des économies d'eau avec les établissements d'hôtellerie de plein air. Cette approche, dénommée « APUI » (Analyse des Pratiques et Usages Innovants), consiste dans le déploiement d'une méthodologie collaborative, basée sur des rencontres usagers qualifiées. L'objectif : bâtir des scénarios par l'observation des pratiques en mutation, et identifier celles qui pourraient être accompagnées et favorisées par des services, des objets, des systèmes... La communauté de travail a été constituée et démarre ses travaux début 2025.



BATEAUX EN FIN DE VIE : EN « IMMERSION-CO-CONCEPTION- IDÉATION » AVEC LES PROPRIÉTAIRES PLAISANCIERS

Une communauté s'est constituée fin 2024 via la plateforme BlueThauLab afin de comprendre les enjeux présents au sein de l'écosystème de la plaisance et « dérisquer » les efforts et les coûts liés aux retraits des bateaux hors de l'eau. Grâce aux fonds du Plan Littoral 2I, la plateforme a élaboré des ateliers pour investiguer les leviers actionnables pour la fin de vie des bateaux de plaisance dès 2025.

SOLARINTHAU : UN CONSORTIUM VOIT LE JOUR POUR CONSTRUIRE LE PROTOTYPE

En continuité de l'année 2023, les premières propositions techniques et modélisations des tables solaires flottantes ont été ébauchées avec la startup porteuse, en collaboration avec le Syndicat mixte du bassin de Thau et le Comité Régional de Conchyliculture de Méditerranée. Un comité de suivi a été créé et se réunit chaque semaine pour envisager une mise à l'eau du prototype en 2025. Une task force interne au SMBT s'est mobilisée pour identifier les guichets financiers possibles et structurer la candidature du projet en conséquence. C'est auprès du Fonds d'Intervention Maritime et du Fonds FEAMPA que les porteurs ont adressé la proposition de collaboration, ainsi qu'auprès du Plan Littoral 2I. Le projet dont le montant est estimé à 606 000 euros a ainsi reçu un soutien de près de 80%.



EXPÉDITION 0 POUR LE SENTIER DU LITTORAL

Le BlueThauLab s'est engagé aux côtés de la mission SCoT (Schéma de cohérence territoriale) dans l'étude de préfiguration du sentier littoral de la lagune de Thau. La démarche, intitulée « Expédition Zéro », s'est organisée avril mai et juin, à Marseillan, Mèze et Sète. Pour tout connaître des coulisses de cette opération, voir l'article en page 16.



LES CITOYENS TOUJOURS PLUS IMPLIQUÉS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



La participation citoyenne occupe une place importante dans les actions menées par le Syndicat mixte. Le souhait est de pouvoir associer les habitants à des projets concrets en faveur des milieux aquatiques ou de la protection des ressources en eau. **Les cours d'eau** ont été à l'honneur en 2024 pour faire participer les citoyens.

DES CITOYENS MOBILISÉS SUR LES COURS D'EAU EN MODE « BASSIN VERSANT »

L'auréat de l'appel à projet Eau et climat de l'Agence de l'eau fin 2023, le SMBT a engagé une démarche originale de mobilisation citoyenne à l'échelle du bassin versant. L'objectif : travailler avec toutes les communes riveraines de la rivière pour imaginer des actions citoyennes en faveur des cours d'eau. Ce projet a été mené autour de la **Vène** ainsi que des bassins versants du **Soupié** et des **Fontanilles**. Un brainstorming inspirant s'est déroulé sur 2 ateliers à l'automne avec élus et techniciens des communes. La méthode pourrait être répliquée sur d'autres cours d'eau du territoire.

Deux designers ont accompagné le SMBT pour co-animer cette démarche sur les communes de Cournonsec, Montbazin, Gigean, Poussan et Balaruc-le-Vieux pour la Vène, et sur les communes de Castelnau-de-Guers, Pinet, Pomerols et Marseillan pour les cours d'eau du Soupié et des Fontanilles.

Au sein de ces nouvelles « interco-rivières », les échanges ont produit un plan d'action participatif à mettre en place pour ces prochaines années. C'est une **fête de la rivière** qui a été plébiscitée pour le bassin versant du Soupié - Les Fontanilles, et sur la Vène, les communes ont privilégié une animation du SMBT lors d'événements existants pour constituer une **communauté de référents rivières** (cf. encart ci-contre). Rendez-vous en 2025...

UNE COMMUNAUTÉ DE RÉFÉRENTS RIVIÈRES POUR LE TERRITOIRE

Depuis 2022, des citoyens jeunes et adultes ont été mobilisés sur les rivières, pour s'impliquer sur des actions concrètes. Avec eux, le SMBT a notamment conçu une exposition participative, créé des outils de sensibilisation, voire même impliqué des citoyens dans un suivi photo mensuel de la Vène et du Soupié, très utile pour constituer un historique de la présence de l'eau dans la rivière.

En 2024, grâce à l'appel à projet Eau & Climat de l'Agence de l'eau, une étape supplémentaire a été franchie avec l'idée de constituer une vraie « communauté de référents rivières » : des personnes qui souhaiteraient être formées aux fonctionnalités du cours d'eau, nous aider à l'observer pour mieux l'entretenir, en bref mener des actions de surveillance et de suivi. Les futurs référents deviendront donc des relais actifs sur le territoire. À titre d'exemple, ils pourront choisir parmi différentes missions.



- ✦ Je prends une photo sur un lieu précis de la rivière 1 fois/mois et je l'envoie au SMBT.
- ✦ Je surveille un endroit de la rivière & j'alerte si je vois des obstacles pour éviter les inondations.
- ✦ Je participe à l'organisation ou à l'animation d'événements.
- ✦ J'explique les enjeux et les fonctions des rivières aux habitants...

Un programme riche en expériences animé par la technicienne de rivière et la chargée de mission Participation citoyenne. Des stands d'information sont prévus à plusieurs moments en 2025 pour informer et faciliter l'adhésion des habitants du territoire.

Le saviez-vous ?

LA RIVIÈRE, UN MILIEU À GÉRER DE L'AMONT À L'AVAL

Le bassin versant est l'échelle adaptée pour entretenir et restaurer la rivière. Une approche globale de la rivière, de la source jusqu'à son embouchure, permet de gérer plus efficacement les inondations, la qualité de l'eau ou encore la biodiversité.

La Vène



Le Soupié





LE JARDIN DE DEMAIN : LES TRAVAUX ET LES PLANTATIONS ONT EU LIEU EN 2024 !

Le SMBT est engagé depuis 2021 avec un groupe de jeunes du Service enfance jeunesse (SEJ) de Balaruc-le-Vieux dans un projet de réaménagement du bassin d'orage du quartier des Vignés. L'objectif : travailler avec eux pour repenser le fonctionnement hydraulique défaillant du bassin et imaginer un nouvel usage récréatif. Grâce à l'animation du SMBT, de SAM, de Champs Libres et du SEJ, les jeunes se



LE JARDIN DE DEMAIN EN VIDÉO



sont mobilisés pour créer une maquette qui a convaincu les élus de la commune de se mobiliser dans la démarche. Les travaux, portés par le service cycle de l'eau de Sète agglomération Méditerranée, ont démarré en octobre 2024 et les premières plantations d'arbres ont eu lieu

en décembre. Rappelons que ce projet exemplaire est co-financé par l'Agence de l'eau RMC, la Région Occitanie, Sète agglomération Méditerranée, la commune de Balaruc-le-Vieux et le Syndicat mixte du bassin de Thau.

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PLANTENT DES ARBRES SUR LA RIVIÈRE À PINET



« Les élèves étaient plus que ravis. C'était un magnifique moment de partage et d'apprentissage ». C'est ainsi que l'instituteur de la classe, Lucas Vermot-Gauchy, a résumé la sortie très réussie organisée en octobre pour sensibiliser à l'importance de la végétalisation des cours d'eau. Dans la continuité de l'engagement citoyen lancé en 2021 sur les cours d'eau de Pinet par le Syndicat mixte, 23 élèves de CMI se sont portés volontaires pour planter des arbres sur la ripisylve de la rivière de la Vinasse dans le cadre de travaux de restauration écologique menés par l'agglomération Hérault Méditerranée.



En parallèle, les bénévoles de l'association des « Jardins Partagés » ont proposé 3 ateliers ludiques et éducatifs : plantation de légumes, créations artistiques avec les feuilles et un jeu de reconnaissance des arbres du jardin situé juste à côté du cours d'eau.

Le SMBT a préparé un carnet de suivi des arbres plantés au bord de la Vinasse afin que les élèves puissent approfondir la thématique.

JOURNÉE DE LA RÉSILIENCE 2024 « MADE IN THAU »

Le Syndicat mixte était encore au rendez-vous de la « Journée de la résilience » en 2024. Cette 3^{ème} édition de la manifestation était ambitieuse : mobiliser les habitants sur le risque, un sujet pas toujours facile à aborder. C'est sous l'angle de la culture et de la pédagogie que l'évènement a été organisé, avec l'aide de l'association Merversible, grâce au soutien financier de l'État.

RAPPEL SUR LES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES



La Journée de la résilience est une manifestation créée en 2022 par l'État, sous l'égide du Ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques. Intitulée « Tous résilients face aux risques », elle a vocation à sensibiliser les habitants aux risques inondation le 13 octobre de chaque année. Le SMTB s'est impliqué dès le début dans cette manifestation nationale. En 2022, il recevait les habitants et jeunes publics en « mode showroom » dans les locaux du Syndicat pour présenter les outils de connaissance, de prévention et de gestion des risques. Des écoliers et collégiens sont notamment venus participer à des jeux à cette

occasion. En 2023, en lien avec les assises Ora maritima sur la culture du risque, le SMTB a mobilisé des écoles du territoire pour participer à un jeu de piste.

L'édition 2024 a été l'occasion de découvrir les actions et solutions mises en œuvre par le SMTB et ses partenaires pour protéger notre territoire vis-à-vis des risques d'inondation, de façon culturelle et pédagogique.

RETOUR SUR
LA JOURNÉE
DE LA
RÉSILIENCE



DES ANIMATIONS AUPRÈS DES JEUNES PUBLICS EN PRÉAMBULE DE LA JOURNÉE DE LA RÉSILIENCE

Durant la semaine nationale de la résilience, en préambule de la journée organisée par le SMTB, 5 classes du CE2 au CM2 des écoles de Frontignan et Balaruc-les-Bains ainsi que le service enfance-jeunesse de Montbazin ont été mobilisés. Au total, près de 130 enfants ont participé à un jeu, dont une soixantaine avec leurs familles et leurs amis. Le défi proposé consistait à repérer sur le territoire, à l'aide d'un carnet d'indices, des lieux inondables (des repères de crue, un bassin de rétention, 2 capteurs de surveillance des niveaux d'eau ou encore la source de la Vène). Les gagnants se sont vus remettre des goodies SMTB en lien avec la culture du risque. Un bon moyen de connaître les lieux à risque et de faciliter la prévention !

Le saviez-vous ?

L'Agence Nationale de **Psychanalyse Urbaine** (l'ANPU) est venue sur le territoire de Thau en 2024 pour rencontrer des acteurs clés du territoire (conchyliculteurs, pêcheurs, historiens, scientifiques, chercheurs...) afin de faire une analyse du territoire. Dans ce cadre, le SMTB a participé à l'animation de 2 ateliers d'urbanisme enchanteur proposés par l'ANPU avec des élèves de collèges de Frontignan. Lors de ces ateliers, des maquettes d'habitations flottantes ont été imaginées par les élèves. Elles seront présentées en 2025 lors de la biennale « Le Temps de l'étang » à Mèze.





2024 À SÈTE

GRATUIT

JEU PARTICIPATIF
ET DÉAMBULATION MUSICALE
Centre-ville de Sète dès 14h

CONCERT LIVE
LES 4 SAISONS DE THAU
Au CONSERVATOIRE
Manitas de Plata à 19h30

Informations et réservations www.smbt.fr

UNE SOIRÉE CONVIVIALE, MUSICALE ET CITOYENNE AU CONSERVATOIRE



La journée s'est terminée au conservatoire avec un moment convivial partagé avec les artistes, les experts des inondations et les élus. Environ 160 personnes ont été accueillies par Michel Garcia, Vice-président du SMBT et de Sète agglomération Méditerranée, aux côtés de Josiane Ribes, Maire de Montbazin et Vice-président de Sète agglomération Méditerranée. La soirée

musicale « Les Quatre saisons de Thau » a offert au public une relecture poétique des risques, adaptée aux enjeux climatiques locaux (sécheresse et inondation). Cette proposition entre musique et théâtre a nourri une réflexion sur les moyens de réduire notre vulnérabilité. Des spectateurs ont été pris à partie, invités à s'exprimer sur les risques majeurs et à raconter leur expérience des inondations.



Malgré une météo peu clémente, une cinquantaine de personnes est venue découvrir des jeux pédagogiques et collaboratifs. Ces activités, animées par le SMBT avec le concours de l'ARDAM et du CPIE Bassin de Thau, ont permis d'apprendre tout en s'amusant sur les risques spécifiques au

bassin de Thau : quels comportements adopter en cas de danger, comment préparer son kit d'urgence... Une installation artistique de David Chambard simulant une montée des eaux a permis au public de se mettre en situation tout en s'amusant.

UNE DÉAMBULATION MUSICALE DE LA GARE DE SÈTE JUSQU'AU CONSERVATOIRE MANITAS DE PLATA

Accompagnés par une fanfare éclectique, les habitants ont cheminé jusqu'au conservatoire avec des mini-conférences organisées sur le trajet : comment l'urbanisme tient compte du risque ? Comment la ville gère les ruissellements ?



PLANIFIER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ALIMENTAIRE

À TRAVERS SON SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT, LE TERRITOIRE DE THAU ET SES 14 COMMUNES ONT FAIT LE CHOIX DE PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET EN FAIRE UN LEVIER ÉCONOMIQUE. LA QUALITÉ DES MILIEUX, LA MAÎTRISE DE L'URBANISATION, LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU ET DES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS CONCOURT AU MAINTIEN DES ACTIVITÉS TRADITIONNELLES ET AU DÉVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS LOCALES. L'ALIMENTATION DEVIENT PROGRESSIVEMENT UN SUJET DE TRANSITION GRÂCE AU PROJET TERRITORIAL CONCERTÉ SUR SES 34 COMMUNES.

UNE ANNÉE CLÉ POUR LA RÉVISION DU SCOT DE THAU



L'année 2024 aura été l'année de l'arrêt du projet de Schéma de Cohérence Territoriale. Elle aura été dense et jalonnée d'étapes pour arriver à la finalisation d'un projet d'aménagement à horizon 2043. Ce document est le fruit de réflexions partagées et d'un travail abouti avec l'ensemble des élus du Comité Syndical.

ÉTAPES CLÉS 2024

- 🔗 Finalisation du DOO*
- 🔗 Rédaction de l'ensemble des pièces du dossier SCOT
- 🔗 1 séminaire Élus
- 🔗 2 réunions PPA*
- 🔗 2 réunions publiques
- 🔗 Bilan de la concertation
- 🔗 Arrêt de la Révision du SCOT

* DOO : Document d'orientation et d'objectifs / PPA : Personnes publiques associées

Initialement lancée en juillet 2017 par délibération, la Révision du SCOT a été complétée en 2021 pour prendre en compte les nouvelles dispositions législatives et réglementaires liées à la « modernisation des SCOT ». En mai et juin 2024, la phase de concertation s'est accélérée, d'une part avec la population lors de réunions publiques, d'autre part avec les partenaires dans le cadre de 2 réunions PPA* (Région Occitanie, Département de l'Hérault, services de l'État, chambre d'agriculture, chambre de commerce et d'artisanat, Établissements Publics de Bassin, professionnels de la lagune...). Suite au bilan de cette large concertation, intégrant les observations et propositions émises par la population, le projet de SCOT a été arrêté le 15 octobre 2024 en Comité Syndical réuni à Marseillan pour l'occasion.

* PPA : Personnes Publiques Associées

LE SRADDET ET LE ZAN

La Région a lancé la modification de son SRADDET* en 2023 et le Syndicat mixte a répondu présent aux travaux, en présence des autres SCOT de la Région : participation aux réunions de concertation de la Région, aux comités techniques et de pilotage de la Fédération des SCOT Occitanie, participation à la Conférence Régionale de Gouvernance du ZAN... L'objectif pour la Région : décliner la Loi Climat et Résilience à travers des trajectoires de sobriété foncière, avec pour objectif d'atteindre le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l'échelle régionale à l'horizon 2050.

* SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et Équilibré du Territoire

ION NTAIRE

PORTRAIT



YASMINE MORALES

Cheffe de projet Outils numériques et gestion foncière

Elle a rejoint le Syndicat Mixte du Bassin de Thau en décembre 2024. Diplômée de l'ESSEC, avec une double formation en management et urbanisme, elle a acquis une solide expérience au sein de la Banque des Territoires, où elle a accompagné des collectivités sur des projets structurants, notamment France Foncier+. Elle y a développé une expertise pointue des enjeux fonciers et des dynamiques territoriales.

Au SMBT, elle pilote Foncilitto, un outil d'aide à la décision et d'observation du territoire. Elle coordonne les contributions des acteurs locaux pour produire des données géolocalisées permettant d'analyser les mutations foncières. Ce projet s'inscrit dans une vision de gestion intégrée du territoire, en favorisant la coopération entre institutions et la circulation de l'information au service d'une planification durable.

Et si l'on pouvait, en quelques clics, visualiser les usages du foncier à l'échelle locale, en croisant enjeux économiques, demande de logements, préservation de la biodiversité... C'est tout l'enjeu de Foncilitto, l'outil d'aide à la décision en cours de création par le SMBT. Né d'un besoin exprimé par les acteurs de terrain, Foncilitto leur permettra dès la fin 2025 de disposer d'un outil partagé pour visualiser les données foncières, simuler des scénarios et coordonner l'action publique.



Le saviez-vous ?

SENTIER DU LITTORAL : LES DESSEINS DE LA LAGUNE DE THAU

Lauréat de l'appel à projets « France vue sur mer - sentier du littoral » lancé par l'État et piloté par le Centre d'études et d'expertise sur les risques l'environnement la mobilité et l'aménagement (Cerema), le SMBT a réalisé une étude préfigurative portant sur les 79 kilomètres du pourtour de la lagune. Il s'agissait au travers de la définition du tracé, de mettre en avant les fonctions écologiques, économiques, sociales, culturelles et patrimoniales du bassin.

2024 : LE SENTIER DU LITTORAL EN TROIS TEMPS

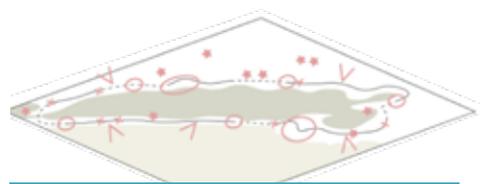
Temps 1 Une étude préfigurative du Sentier

Parcourir les rives de Thau, c'est déceler la poésie d'un paysage mais c'est aussi comprendre la présence de zones humides d'une importance écologique majeure, la place indispensable des zones de production conchylicole au charme désuet, l'histoire industrielle du territoire avec ses zones en mutation... L'étude a permis justement de mettre l'accent

sur tous ces points focaux. Au travers de différents ateliers et arpentages en collaboration avec les acteurs locaux, elle a mis en évidence les besoins du territoire : renouer avec le sentier littoral historique tout en préservant les zones humides d'importance et mettre en valeur des activités conchylicoles existantes. Ce travail a également permis de pointer en avant les adaptations à anticiper.

C'est une lagune intime, productive, résidentielle qu'il faut préserver des

pratiques touristiques de masse et le cheminement pédestre de l'Étang de Thau s'aménagera en conséquence.



DIAGNOSTIC DU SENTIER LITTORAL

Temps 2 L'« Expédition zéro »

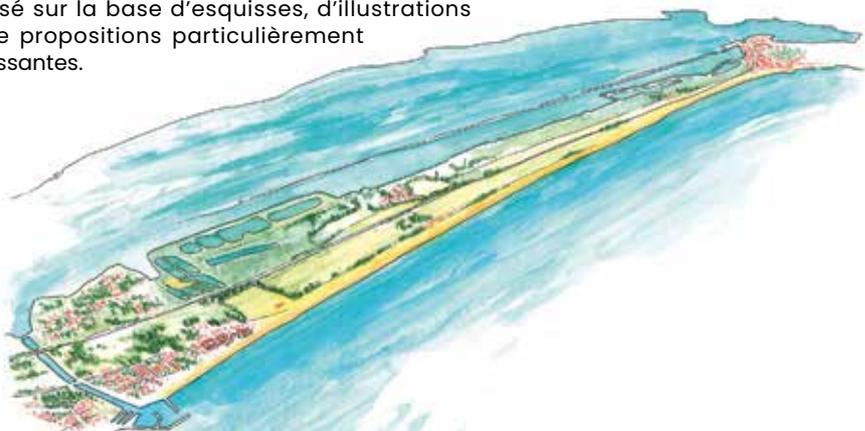
« L'expédition zéro », une démarche participative innovante, a été imaginée par le Syndicat mixte avec l'association Merversible. Cette expérience collective et participative de déambulation autour de la lagune de Thau a rassemblé au total 150 personnes. Trois épisodes ont eu lieu durant le printemps 2024 (avril, mai et juin), sur trois sites différents du bassin de Thau : Marseillan, Mèze et Sète. L'objectif : aborder avec la population les enjeux, les contraintes et les points forts du futur sentier pédestre autour de la lagune de Thau. Ces parcours, complexes proposaient tout à la fois des sites exceptionnels naturels et urbains, des zones dédiées à des activités d'exploitation professionnelle, ainsi que des secteurs à caractère industriel.

Cette expérience singulière, alternant moments poétiques, zooms techniques, focus naturalistes et partages culturels et artistiques, a permis une discussion atypique et collective sur les principaux enjeux.



Temps 3 Un approfondissement étonnant avec l'École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles (ENSPV)

Cette étude pré-figurative du Sentier, remise en juillet 2024 à France Vue sur mer, a conduit les services d'instruction à connecter le SMBT avec les équipes pédagogiques de l'ENSPV. De septembre à décembre, un groupe de trois étudiants s'est approprié l'étude, en venant à la rencontre du SMBT pour les aider à comprendre et explorer le territoire, rencontrer les experts, élus, habitants, en réalisant des arpentages, des contemplations. Ce travail a permis la rédaction d'un ouvrage pédagogique, réalisé sur la base d'esquisses, d'illustrations et de propositions particulièrement saisissantes.



LE PROJET ALIMENTAIRE « DE LA TERRE À LA MER » ENTRE EN ACTION

Le Projet alimentaire de territoire (PAT) « De la Terre à la Mer » est issu d'une volonté de différents acteurs du territoire de faire de l'alimentation de qualité un enjeu de territoire et faciliter la mise en œuvre de projets. C'est une démarche collective, animée par le Syndicat mixte du bassin de Thau (SMBT), qui regroupe les acteurs du système agri-alimentaire autour d'un projet commun sur un vaste périmètre (les 34 communes de Sète agglomération et Hérault Méditerranée).



RENFORCER LE PATRIMOINE AGRICOLE

- >> Soutenir la vocation productive des espaces agricoles et conchylicoles
- >> Installer des cultures productives et diversifiées
- >> Valoriser les productions locales et le patrimoine culinaire



STRUCTURER UNE CHÂNE ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

- >> Développer les démarches de circuits courts et de filières de proximité
- >> Développer des outils de transformation des produits de la terre et de la mer
- >> Favoriser l'approvisionnement de la restauration hors domicile en produits locaux



La grande concertation lancée en 2022 et 2023 sur le sujet de l'alimentaire a permis de réunir 12 commissions thématiques. Elles ont travaillé sur différents domaines de l'alimentation, allant de la production agricole, aux outils de transformation, jusqu'à la préservation de la ressource en eau, la lutte contre la précarité alimentaire ou la participation citoyenne dans le projet alimentaire. Ce projet alimentaire compte 33 fiches-actions qui constituent le plan d'actions du PAT, et qui est organisé en 4 axes et 12 thématiques.

DÉVELOPPER UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ ACCESSIBLE À TOUS

- >> Favoriser l'éducation alimentaire et la sensibilisation à l'alimentation durable
- >> Lutter contre la précarité alimentaire
- >> Favoriser le pouvoir d'agir des citoyens sur leur alimentation



POURSUIVRE UNE GESTION ENVIRONNEMENTALE INNOVANTE ET FÉDÉRATRICE

- >> Soutenir et expérimenter des dispositifs agro-écologiques
- >> Protéger et gérer la ressource en eau en lien avec l'agriculture
- >> Réduire et valoriser les déchets agricoles et alimentaires

LEPAT « DE LA TERRE À LA MER »



34 communes,
2 intercommunalités



2 ans de concertation



15 actions déjà engagées à fin 2024



12 ateliers thématiques



250 personnes présentes en ateliers



33 fiches actions



20 maîtres d'ouvrage a minima



550 000 euros d'aides obtenues depuis 2021

« COMMENT AGIR CONCRÈTEMENT CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE DANS UN PAT ? »

En lien avec les associations d'aide alimentaire, CCAS et services sociaux du Département, le Syndicat mixte a coordonné la priorisation d'un premier plan d'action.

1

Améliorer la connaissance sur les points de distribution d'aide alimentaire et de soutien social sur notre territoire. Le SMBT a élaboré un référencement de l'ensemble des acteurs et développé un partenariat avec le Soliguide, une plateforme nationale en ligne où trouver sur une carte les points de soutien social et d'aide alimentaire.

Un conventionnement SMBT / Soliguide assure l'exhaustivité des points, la mise à jour des informations, et la formation des agents et bénévoles des associations à l'utilisation de cette plateforme.



2

Créer des ateliers-cuisine conviviaux avec les bénéficiaires, par exemple l'épicerie sociale du CCAS de la Ville de Sète « le Café de la Paix » autour d'une alimentation durable et de qualité, prévu en 2025.

3

Organiser des formations en commun pour les bénévoles des associations d'aide alimentaire, des épiceries sociales et des services sociaux du Département



4

Recueillir les besoins des associations et étudier la création d'un groupement d'achat en commun de produits frais et locaux pour les distributions d'aide alimentaire. L'objectif : améliorer la qualité des denrées distribuées aux personnes bénéficiaires.



UN PREMIER DIAGNOSTIC DE LA PRODUCTION NOURRICIÈRE LOCALE

Une apprentie ingénieur agronome au SMBT, a mené un travail de diagnostic de la production nourricière locale sur les territoires de Sète Agglopolé Méditerranée (SAM) et de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM), en partenariat avec la direction agriculture de la CAHM. L'objectif : mieux connaître ces productions, encore peu étudiées localement. Après un recensement des producteurs via les partenaires et internet, 48 d'entre eux ont été rencontrés (12 sur SAM, 36 sur CAHM), surtout de petites exploitations.

Ce premier travail, qui pourra être approfondi, montre quelques résultats intéressants : les fruits et légumes produits localement sont intégralement écoulés, et cela, essentiellement en circuits courts ; les producteurs expriment un besoin de meilleure valorisation de leur travail (prix, charges, temps) ; et la majorité des exploitations est impactée par le changement climatique, poussant la moitié d'entre elles à adapter leurs pratiques (diversification, nouvelles variétés, agroforesterie...).

LE PAT À LA
RENCONTRE
DES
EXPLOITANTS





À CASTELNAU-DE-GUERS LE TERRITOIRE SE DOTE D'UNE FROMAGERIE

La ferme du Peyral est une chèvrerie qui invite à la découverte de l'élevage et de la fabrication des fromages de chèvre fermier au lait cru. Cet équipement de l'agglomération Hérault Méditerranée permet à la chevrière, Marie-Alix De Nattes, d'élever une soixantaine de chèvres pâturant sur 72 ha. La chèvrerie comprend un bâtiment d'élevage, un atelier de transformation et une boutique de vente de fromages et de produits locaux liés à l'univers du fromage (vin, charcuterie, miel...). La chevrière propose également des animations agropastorales de sensibilisation et d'éducation à la biodiversité pour les scolaires et le grand public. Ses fromages seront dégustés à la prochaine « Fête de l'eau et de la rivière » organisée le 14 juin 2025 par le SMBT.



Le saviez-vous ?

>> Les PAT « émergents » de Niveau 1. Le PAT Sète-Agde-Méditerranée a été labellisé « PAT émergent » en 2021 pour une période de 3 ans.

L'objectif : organiser la mobilisation des acteurs de l'alimentation, constituer une « communauté de l'alimentation » et élaborer une feuille de route. C'est chose faite pour notre territoire qui s'est doté d'un plan d'actions constitué de 33 actions

Le PAT est un label délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, avec 2 catégories distinctes

portées par différents partenaires (cf. article page 17).

>> Les PAT « opérationnels » de Niveau 2. Notre PAT a obtenu cette labellisation fin 2024, suite à la validation du plan d'actions à la fois par le Comité de pilotage du PAT, et par le Ministère (DRAAF Occitanie). Cette labellisation est accordée pour une durée de 5 ans, qui permet la mise en œuvre progressive des actions par l'ensemble des acteurs partenaires.

La DRAAF soutient financièrement le projet alimentaire piloté par le SMBT depuis sa création, notamment pour l'intérêt qu'elle porte au lien Terre-Mer spécifique à notre projet. Malgré les tensions financières sur le budget de l'État, un financement de 62 000 euros a été obtenu en 2024 pour l'animation du PAT et des actions à mener par différents partenaires en 2025.

focus LA RECHERCHE, L'ALIMENTATION ET LE PAT

🔗 Une équipe de chercheurs de l'INRAE ainsi que des enseignants-chercheurs de l'Institut Agro de Montpellier travaillent avec le SMBT sur des modèles de transition vers un système alimentaire durable. Le diagnostic du système alimentaire et le travail de Mathilda Ahr ont permis de mieux comprendre les attentes des producteurs nourriciers. Sur cette base, les chercheurs ont proposé des chemins pour rendre notre système alimentaire plus résilient face au changement climatique.

🔗 Un travail est également mené conjointement depuis plusieurs années sur les services écosystémiques rendus par les terres agricoles avec les équipes de l'INRAE. En perspective, des moyens concrets pour accompagner les souhaits de diversification des producteurs et leur juste rémunération.



BIEN GÉRER ET ÉCONOMISER L'EAU

LE TERRITOIRE DE THAU EST SOUMIS DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES À DES PRESSIONS MAJEURES SUR LA RESSOURCE EN EAU, DU FAIT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE. LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU S'EMPRE RÉGULIÈREMENT DE CES SUJETS POUR ÉCHANGER SUR LES SOLUTIONS. L'ENJEU : FAIRE FACE À LA SÉCHERESSE ET À LA SALINISATION DES NAPPES, SÉCURISER L'ALIMENTATION EN EAU ET PRÉSERVER TOUS LES USAGES.

SAGE DE THAU-INGRIL

La gestion de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant

Le Syndicat mixte du bassin de Thau est un Établissement public territorial de bassin, un EPTB qui opère ses missions de gestion de l'eau et des milieux à l'échelle du bassin hydrographique. C'est sur ce périmètre qu'il anime la Commission locale de l'eau et les différentes commissions thématiques.

Travailler à l'échelle du bassin versant présente plusieurs avantages majeurs, notamment pour la gestion intégrée de l'eau et la préservation des écosystèmes. Un bassin versant recueille toutes les eaux qui s'écoulent vers un même exutoire. Les bassins versant de la lagune de Thau et de l'étang d'Ingril s'étendent sur plus de 420 km².

En agissant à cette échelle, il est possible de mieux comprendre et de restaurer les écosystèmes aquatiques et leurs interactions. Cette échelle favorise la collaboration entre les différents acteurs (élus, collectivités, usagers, services de l'État), ce qui est essentiel pour adopter des solutions durables.

Une commission thématique du SAGE pour finaliser deux études stratégiques sur les bassins versants de Thau-Ingril

En 2024, la Commission Milieux aquatiques du SAGE de Thau Ingril s'est réunie autour de deux études stratégiques qui arrivent dans leur phase finale. Concernant le diagnostic hydromorphologique des cours d'eau des bassins versants de Thau

et d'Ingril, les résultats de l'étude ont été présentés aux membres de la commission par les prestataires en charge de l'étude, notamment les 2 diagnostics approfondis et les 2 avant projets sommaires constituant des secteurs prioritaires à restaurer, ainsi que les principaux indicateurs de suivis des cours d'eau.

L'état d'avancement du Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides a été présenté par le SMBT. Le Comité technique de l'étude s'est engagé à fournir courant 1^{er} trimestre 2025 la rédaction finalisée de l'étude.



En savoir plus sur les documents du SAGE



Le SAGE est aussi disponible en vidéos !



Le saviez-vous ?

Le SAGE de Thau-Ingril est l'un des rares SAGE français dont le périmètre s'étend en mer. La partie maritime du SAGE s'étend jusqu'aux 3 milles nautiques (env. 5,55 kms) et représente une superficie de 180,6 km². En 2024, le SMBT a posé les premiers jalons d'une étude diagnostic des petits fonds côtiers du SAGE côté mer.

PETIT RAPPEL SUR LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)

Composée de 50 membres répartis en trois collèges (Collectivités, Usagers et Services de l'État), la CLE est chargée de manière collective d'élaborer, de réviser et de suivre l'application du Schéma d'Aménagement et de gestion des Eaux (SAGE). Le bureau de la CLE prépare les réunions de la Commission locale, émet des avis de compatibilité sur les projets d'aménagement et débat des sujets d'actualité sur l'eau à soumettre à la Commission locale. Il s'est réuni à 2 reprises en 2024.

PORTRAIT

HÉLÈNE FABREGA Chargée de mission Eau et Animatrice du SAGE de Thau-Ingril

Après 6 années au poste d'animatrice du SAGE Lez Mosson Étangs palavasiens, Hélène a intégré le SMBT en mai 2024. Elle retrouve ainsi les bassins versants de la lagune de Thau et de l'étang d'Ingril qu'elle connaît particulièrement bien, en lien avec la première partie de sa vie professionnelle.

Après des études de géographie, Hélène a intégré le Syndicat Mixte des Étangs littoraux (Siel) en 2004. Jusqu'en 2018, elle a travaillé sur les problématiques de cabanisation et d'intégration des enjeux liés aux zones humides et aux étangs littoraux dans les politiques d'aménagement de territoire. Ses missions au sein du Siel l'ont amenée à participer à l'élaboration du SAGE de Thau-Ingril, approuvé en 2018, dont elle anime aujourd'hui la mise en œuvre.

Ses premières missions au sein du SMBT seront d'animer la CLE, de finaliser les deux études stratégiques en cours et de lancer l'étude sur la sécurisation de l'accès à l'eau douce pour l'ensemble des usages du périmètre du SAGE.



EAUX SOUTERRAINES

FIN DE L'INVERSAC :

LA VIGILANCE SUR LA VISE TOUJOURS DE MISE

Suite à une année 2023 la plus sèche depuis plus de 70 ans, et plusieurs années très peu pluvieuses, la source de la Vise avait à nouveau connu un inversac en octobre 2023 : de l'eau de la lagune salée venant polluer les eaux souterraines du Pli ouest. Ce phénomène a pris fin en avril 2024. Une bonne nouvelle qui ne doit pas nous empêcher de rester en alerte.

Une bonne nouvelle pour le bassin de Thau en avril 2024 : l'inversac sur la Vise s'est achevé permettant à nouveau à l'eau douce du Pli ouest de venir alimenter la lagune. Pendant cette longue période de 6 mois, un comité de crise et de suivi spécifique de l'inversac a été mis en place sous l'égide de services de l'État pour faire remonter en temps réel les informations des impacts de ce nouvel inversac et établir des éléments de communication auprès des usagers et du grand public.

Le projet expérimental d'aménagement de la source de la Vise

Ce projet a été mis en œuvre, sous Maîtrise d'ouvrage du Syndicat mixte, en partenariat avec le BRGM qui en assure la Maîtrise d'œuvre scientifique et technique. Pour rappel, il prévoit l'installation d'un

dispositif de mesure ainsi que la construction d'un appareillage de la source qui permettra soit d'éviter le phénomène soit d'en réduire les impacts grâce à un bec de canard positionné à l'entrée de la source. Ce programme technique, découpé en 4 phases, se réalisera sur une période de 3 à 5 ans selon les conditions hydrologiques de remplissage de l'aquifère et du débit de la source sous-marine. Dès septembre 2024, un comité d'experts techniques s'est réuni à 3 reprises jusqu'en décembre, pour travailler et valider les épures du dispositif, également pour dé-risquer le projet sur la partie hydraulique. Les travaux sont prévus à partir de l'été 2025, et dépendront fortement des conditions de débit de la source.

Expérimentation sur la source de la Vise : les étapes clés de 2024

1^{er} semestre 2024

Finalisation du montage budgétaire et technique

Juillet 2024

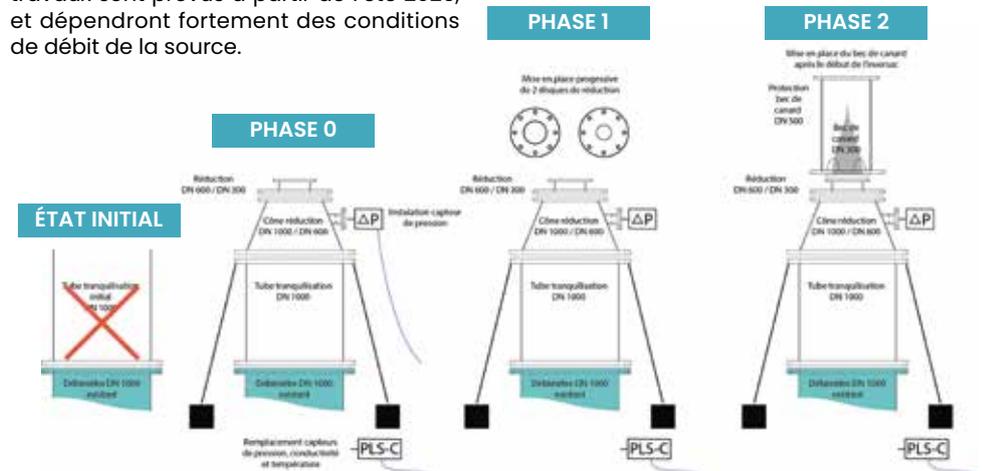
Signature de la convention de partenariat entre le SMBT et le BRGM

Septembre 2024

Lancement officiel du projet lors d'un comité technique

Automne 2024

Démarrage de la phase 0 (administrative, réglementaire et de conception des pièces du dispositif)



Le saviez-vous ?

Le climat de l'année 2023 à Sète (210 mm annuel et 17,2 ° C moyen annuel) peut être considéré comme un climat semi-désertique (selon la méthode de Köppen), voire même désertique selon la méthode de Martonne (avec un indice d'aridité de 7,7).



focus

UN PROJET CITOYEN POUR DÉTECTER LE SEL DANS LES FORAGES

Le Syndicat mixte a été lauréat de l'appel à projet « Eau & Climat » de l'Agence de l'eau RMC pour une action de mobilisation citoyenne sur les forages particuliers. L'objectif : recruter des ambassadeurs de l'eau pour recueillir des échantillons d'eau issus de forages et évaluer la salinisation de l'eau. En effet, malgré l'important réseau de suivi sur le karst du Pli ouest, certains secteurs sont mal connus. Le Syndicat mixte souhaite mesurer jusqu'où se déplace le sel qui entre dans l'aquifère suite aux inversacs. Une convention de partenariat a été signée en 2024 entre le SMBT et la commune de Balaruc les Bains qui travaillent main dans la main pour expliquer le fonctionnement de l'aquifère et l'inversac aux équipes pédagogiques qui œuvrent sur la commune, les comités de quartiers... Des temps de sensibilisation seront organisés auprès des propriétaires de forages volontaires. Les jeunes balarucois seront mobilisés pour concevoir des moyens de sensibiliser et communiquer. Un beau projet collectif en perspective.



LES EAUX SOUTERRAINES DEMEURENT SOUS HAUTE SURVEILLANCE

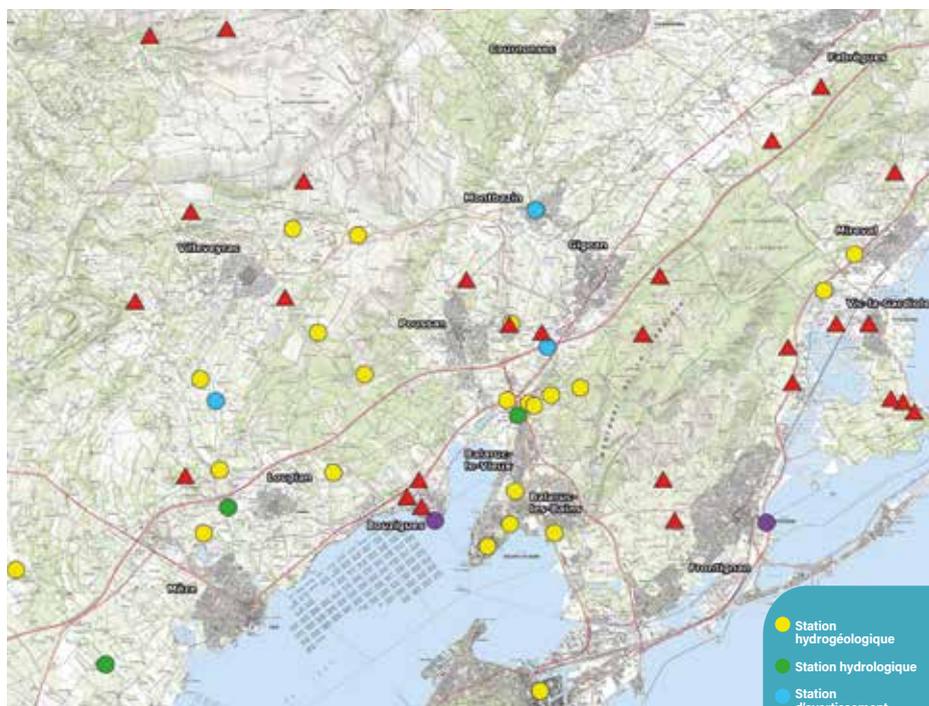
Le Syndicat mixte porte depuis plusieurs années un important réseau de suivi des eaux du Pli ouest et une plateforme numérique pour rassembler toute la donnée. La survenue en 2023 puis la fin de l'inversac en 2024 montrent à quel point le travail de suivi et les outils de mesure développés sont importants pour sécuriser l'alimentation en eau de notre territoire et les usages associés. Rappelons que les eaux du Pli ouest alimentent principalement la ville de Sète et les thermes de Balaruc-les-Bains, sans oublier un grand nombre de forages particuliers.

Un comité sécheresse se réunit régulièrement

Le comité sécheresse de l'Hérault, regroupant services de l'État, structures gestionnaires de bassin versant et usagers, s'est réuni tout au long de l'année en 2024, comme en 2023, au vu de la situation de sécheresse. Le SMBT a participé activement aux réunions bimensuelles, organisées pour suivre l'état des ressources et poser les régimes de restriction d'usage de l'eau adaptés à la situation. Le SMBT a alimenté le comité en informations techniques et locales pour faciliter la gestion conjoncturelle des risques de sécheresse.

Le réseau de suivi hydrogéologique et hydrologique : une gestion dynamique et permanente

Le SMBT assure en continu la maintenance et la fonctionnalité de 4 stations hydrologiques, 3 stations limnigraphiques et 22 stations hydrogéologiques. Ces stations ont été visitées et contrôlées a minima deux fois dans l'année. Une nouvelle station dans l'aquifère du miocène à Loupian, sur l'ancien puits artésien approvisionnant historiquement le village, a été posée en 2024. À ce dispositif, s'ajoute le réseau de suivi manuel opéré par l'ingénieur du



Syndicat mixte qui part sur le terrain un lundi par mois. L'objectif : des données complémentaires pour suivre les évolutions, les périodes de recharge des réserves en eau, les périodes de basses eaux. En 2024, 3 nouveaux points ont été ajoutés à ce réseau manuel : au niveau du mas de Garric à Mèze à la demande de la commune afin de connaître le marnage et l'évolution de la disponibilité de cette ressource locale, et sur le secteur de Jolimont pour mieux connaître l'entité de Villeveyrac.

Une plateforme numérique de concentration des données

Rappelons que toutes ces données issues des stations de mesures automatiques et manuelles sont saisies sur la plateforme numérique Dem'eaux en gestion au Syndicat mixte. Elles sont traitées dans une chaîne numérique, archivées dans un concentrateur de données, et partagées

au travers d'un outil de visualisation. Elles sont également transmises sur la base de données nationale (Ades). Le SMBT assure en régie l'ensemble des briques et étapes d'acquisition de ces données, leur transfert, bancarisation, traitements, analyses et valorisations.

Le Syndicat émet un bulletin mensuel présentant les niveaux de pluviométrie, de recharge des eaux souterraines du pli ouest et de disponibilité de la ressource ainsi que les risques d'inversac. Ce bulletin technique est envoyé à près de 90 destinataires, comprenant les usagers et gros préleveurs d'eau, syndicat d'eau potable, institutionnels, acteurs locaux, professionnels de la lagune, aménageurs, communes, scientifiques.

LA PLATEFORME DEM'EAUX THAU : QUELS USAGES ?

🕒 Ce puissant concentrateur de données sur les eaux souterraines dépasse les 100 utilisateurs en 2024.

🕒 Quelques exemples d'usagers de la plateforme : des producteurs d'eau potable qui opèrent une veille sur les capteurs, des aménageurs qui se renseignent sur les contraintes en lien avec la gestion de chantier (remontée

de nappe, inondation, pluviométrie...), des bureaux d'études pour leurs études d'avant-projet, les services de l'État pour leur travail de police et de surveillance...

🕒 Des développements structurels ont eu lieu en 2024 sur la plateforme : l'acquisition de nouvelles stations hydrogéologiques, l'instauration de seuils d'alerte et d'alarme sur 4 stations piézométriques, l'export automatique vers la base Ades de 19 stations piézométriques du SMBT.

En 2024 également : l'intégration des données des 7 stations du réseau inondation du SMBT (Vigithau-inondation) et l'intégration des données issues du service VIGITHAU-qualité (21 pluviomètres, 35 déversoirs d'orage, 4 courantomètres, 2 sondes multi-paramètres sur la lagune et 2 sur la Vène).

VEILLER SUR LES MILIEUX ET LA BIODIVERSITÉ

LES MILIEUX AQUATIQUES DU BASSIN VERSANT SONT PORTEURS D'UNE BIODIVERSITÉ EXCEPTIONNELLE. QUE CE SOIT POUR LA LAGUNE, LES ÉTANGS, LES ZONES HUMIDES OU LES RIVIÈRES, LE SYNDICAT MIXTE ASSURE DES MISSIONS DE GESTION, D'OBSERVATION, DE VEILLE ET PRODUIT DES APPORTS DE CONNAISSANCES RÉGULIERS AFIN DE PARTICIPER A LEUR PRÉSERVATION.



LE RESEAU D'OBSERVATION LAGUNAIRE EN ACTION

Le ROL est un réseau d'observation de la lagune dans tous ses compartiments. À la fois outil de gouvernance et pilote d'un système d'informations élaboré sur les données de l'écosystème lagunaire, il agit concrètement sur des projets en faveur de la préservation de l'écologie de la lagune et des activités économiques qui en dépendent.



LE ROL EN ALERTE



 Le ROL a enrichi son « système de l'information » en 2024 par le développement de systèmes d'alerte portant sur différentes variables du milieu lagunaire tels que la microbiologie,

l'oxygène ou encore le statut sanitaire des zones d'élevages et de reparcage des coquillages. Ces données basculent directement sur l'outil Conch'Connect (cf. article page 25).

 Le ROL a lancé en 2024 un suivi mensuel des pathogènes de l'huître creuse sur un point sentinelle dans les zones d'élevages de la lagune de Thau. Ces données permettent d'avertir les professionnels de la survenue des maladies liées à ces pathogènes.

 Le ROL pérennise la surveillance microbiologique aux exutoires à la lagune, et opère l'élaboration d'un tableau de bord qui s'alimente en temps réel et est disponible sur la plateforme.





LA GOUVERNANCE DU ROL EN 2024

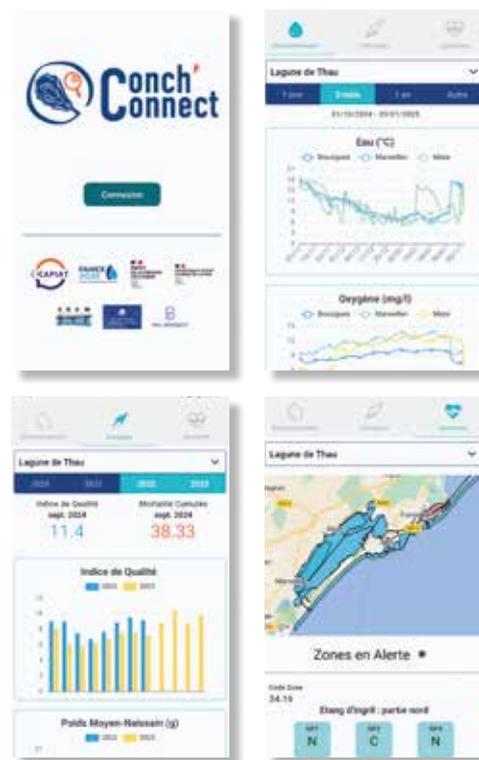
- 2 **comités de pilotage** (mars et octobre 2024) afin de poursuivre les travaux notamment sur l'étude apports d'eau douce, le projet NoVless ou le développement de l'application Conch'Connect
- 2 **groupes de travail thématiques GTT Pêches & Cultures marines**
- 1 **GTT Eaux & Nutriments** consacré à l'étude apports d'eau douce à la lagune

À noter également que le ROL et sa gouvernance sont associés au BlueThauLab sur les aspects suivis environnementaux et suivi des élevages conchylicoles, dans le cadre du pilotage du **projet de table conchylicole flottante photovoltaïque**. (Cf. article page 9 sur le projet Solarintha).

LANCEMENT DE L'APPLICATION CONCH'CONNECT

Le développement de l'application mobile Conch'Connect, dans le cadre du projet FAMEX, s'est concrétisé en 2024. Le principe de l'application : diffuser aux professionnels en temps réel des informations pertinentes pour la conduite de leurs élevages (température, salinité, oxygène). Cet outil fournit également des alertes sur la situation sanitaire des différentes zones de production, ainsi que des données sur les performances des coquillages en élevage (croissance, mortalité). Un module d'aide à l'exploitation est aussi disponible sur l'application : pouvoir rentrer des données sur leurs propres élevages et les suivre via l'application.

Ce projet se déploie sur Thau mais d'autres zones de production sont impliquées sur la façade méditerranéenne (Leucate, Port Saint Louis du Rhône, Toulon et la Corse). C'est par le biais de la plateforme ROL que les données sont centralisées puis qu'elles alimentent automatiquement l'application. Le Syndicat mixte est partenaire de ce projet avec le Comité régional conchylicole de Méditerranée et le Lycée de la Mer. L'application devrait être disponible au début de 2025.



DEUX ÉTUDES IMPORTANTES PILOTÉES PAR LE ROL EN 2024



L'hiver 2023-2024 a été marqué par une fermeture des zones d'élevages liée à une contamination aux Norovirus. Rappelons que ces crises mettent à mal la profession, et tendent à occulter tout le travail d'amélioration de la qualité des eaux mené depuis 30 ans, dont les effets positifs sont bien réels. Le SMBT s'est mobilisé et pilote le **projet NoVless** portant sur l'efficacité du

système de colonne à dépression pour extraire les particules virales de l'eau et des coquillages contaminés. Cette preuve de concept associe les sociétés COLDEP et IAGE, la Station marine de l'environnement littoral OSU-OREME de l'Université de Montpellier et le CRCM. Elle sera finalisée et restituée en 2025. Elle a bénéficié d'un financement DLAL FEAMPA et de la Région Occitanie.

Une étude portant sur l'**évaluation des apports d'eau douce** à la lagune a été initiée en 2024 en partenariat avec l'Ifremer. Elle s'inscrit dans un contexte de changement climatique, qui renforce la question de la salinité de la lagune, une problématique qui inquiète les conchyliculteurs depuis plusieurs années. Cette étude est pilotée dans le cadre du ROL, financée par le Fonds d'Intervention Maritime, et montre à nouveau l'intérêt de disposer en régie d'outils de modélisation du bassin versant et de la lagune. Ces outils sont mobilisables pour aborder des questions aussi importantes que l'évolution de l'écosystème et des conditions d'élevage en lien avec le réchauffement climatique. L'étude a pour objectif de quantifier les apports et de poursuivre les travaux autour de scénarios de gestion réalistes de ces apports, construits en concertation avec toutes les parties prenantes.



+ focus



Un motion design est en cours d'élaboration en partenariat avec l'Ifremer et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. L'objectif : produire un film d'animation de 2 à 3 minutes sur l'état des connaissances de la lagune de Thau. Cette capsule vidéo sera finalisée en 2025, disponible sur le site du SMBT et largement diffusée pour mieux faire comprendre comment la lagune s'est restaurée, l'importance de ses richesses écologiques mais aussi sa fragilité.



+ point d'actu

En 2024, le ROL était présent à Saint-Malo pour les rencontres annuelles des GALPA (Groupes d'Actions Locaux pour la Pêche et l'Aquaculture). L'occasion de présenter sa gouvernance, son fonctionnement et ses outils à d'autres bassins conchylicoles.



LA BIODIVERSITÉ DE LA LAGUNE

Le Syndicat Mixte du Bassin de Thau (SMBT), lance, en partenariat avec le Comité Régional de Conchyliculture de Méditerranée (CRCM), la communauté scientifique et grâce au soutien de FNE Occitanie, une campagne pour la collecte et la conservation des jeunes recrues de Grande nacre, une espèce protégée et endémique de la Méditerranée.

THAU, SANCTUAIRE-NURSERIE DE LA GRANDE NACRE DE MÉDITERRANÉE

La Grande nacre, plus grand bivalve de Méditerranée, pouvant atteindre jusqu'à un mètre, est aujourd'hui classée en danger critique d'extinction. La lagune de Thau est l'un des derniers sanctuaires pour cette espèce. Sa population est estimée à plus de 100 000 individus et ne présente aucun signe de mortalité massive dans la lagune à ce jour. Un record mondial et une responsabilité importante pour le territoire de Thau et ses acteurs.



RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DE LA LAGUNE DE THAU

Une opération exemplaire sur La Bordelaise

Le ponton de la Bordelaise, sur la commune de Frontignan, représente le site de plongée emblématique de Thau. Véritable vitrine, il accueille de très nombreux plongeurs à la recherche d'un paysage sous-marin atypique et d'une biodiversité exceptionnelle, telle que la Grande nacre, l'Hippocampe moucheté, les herbiers et de nombreuses limaces de mer. Situé à l'embouchure du canal du Rhône à Sète, le ponton de la Bordelaise est également menacé par des dégradations historiques (ancienne décharge) et récurrentes (macro-déchets et échouages de navires). Plus d'une trentaine d'épaves, de plus ou moins grande dimension, sont notamment recensées sur ce site. Face à ce constat, les plongeurs du site ont alerté les pouvoirs publics en 2020 sur l'urgence d'agir. En 2022, le Syndicat mixte du bassin de Thau, Sète agglomération Méditerranée, appuyés par le bureau

d'études Biotope, ont souhaité engager un projet de restauration et de dépollution expérimental du site du ponton de la Bordelaise. Un projet lauréat de l'AMI « restauration » lancé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), dans le cadre du Life MarHa (LIFE 16 IPE FR001) financé à 80% s'appuyant sur : l'élaboration d'une grille d'analyse pour la pertinence du retrait de Bateau de Plaisance Hors d'Usage (BPHU), un diagnostic écologique, le recensement des épaves, leur analyse sous le prisme de la grille multi-enjeux, l'extraction des BPHU et le suivi de la restauration du site post-travaux. Ce projet s'est appuyé sur une concertation renforcée avec l'ensemble des acteurs du site (DDTM/DML, VNF, Région Occitanie, plongeurs, experts) orchestrée par le SMBT en tant qu'animateur du site Natura 2000. Le chantier a eu lieu en février 2024 et a permis le retrait de 14 BPHU.



zoom sur

LE PROJET RECRUE

Après l'alerte d'un conchyliculteur de Loupian sur le captage naturel de jeunes Grande nacre dans le matériel d'élevage d'huîtres (pearl net, lanterne), le SMBT a lancé la structuration d'un projet pour organiser la collecte et le stockage de ces individus (d'où le nom donné au projet « recrue ») à des fins scientifiques ou de conservation.

Un projet soutenu par le CRCM et la communauté scientifique, avec l'appui du Lycée de la mer Paul Bousquet et la Station Marine de Sète de l'Université de Montpellier. Ce projet est réalisé grâce au soutien de l'opération « Les super pouvoirs de l'océan » de France Nature Environnement.



ADAPTER LES USAGES POUR PRÉSERVER LES RICHESSES DE LA LAGUNE DE THAU : UN BALISAGE ÉCOLOGIQUE SUR LES TOCS



À la demande des membres du COPIL Natura 2000 de l'étang de Thau en décembre 2023, le montant d'un Contrat Natura 2000 a été validé avec un portage par le SMBT pour équiper le secteur réglementé des Tocs de bouées de balisage. Le projet prévoit la mise en place de 15 bouées pour signaler la zone de quiétude réservée aux oiseaux pendant leur reproduction aux usagers du plan d'eau. L'équipement sera saisonnier (avril/septembre) avec pose et dépose annuelle.

L'EXPOSITION PARTICIPATIVE SUR L'AIRE MARINE PROTÉGÉE DE LA LAGUNE DE THAU POURSUIT SON ITINÉRANCE...

Le site Natura 2000 de l'étang de Thau a rejoint le réseau des « Aires Marines Protégées » françaises fin 2022. Afin de célébrer l'évènement, le Syndicat mixte du bassin de Thau a élaboré une exposition participative construite autour d'un large « escargot » dans lequel on entre en immersion pour observer les richesses écologiques de la lagune sous l'eau, sur le sable et dans les airs. Une expo qui s'enrichit au fil de son voyage dans les communes grâce aux contributions des habitants...



Les escales de l'exposition en 2024

🌊 Du 22 au 24 mars, l'exposition était présentée à la Maison Noilly Prat de Marseillan (120 personnes).

🌊 Du 23 au 25 mai, la Médiathèque de Loupian accueillait l'exposition, l'occasion pour 10 classes de l'école et du collège, soit 280 élèves, de découvrir un environnement naturel remarquable et de livrer des anecdotes sur la lagune.

🌊 Du 16 au 18 juillet, l'exposition a fait une halte aux Thermes de Balaruc-les-Bains. L'évènement s'est enrichi pour l'occasion d'un cycle de conférences et de la campagne sur les herbiers. Près de 400 personnes ont pu être sensibilisées.

Au total, depuis son lancement en 2023, près de 1 000 visiteurs ont pu découvrir la richesse de cet environnement naturel remarquable et de ses métiers traditionnels, également à l'exposition.

En 2025, l'exposition sera présentée à Sète, Frontignan et Balaruc-le-Vieux. L'ensemble des contributions citoyennes seront présentées en 2026 lors d'un évènement dont la date reste à confirmer.



+ focus

QUELLE FRÉQUENTATION DES ACTIVITÉS NAUTIQUES SUR LA LAGUNE DE THAU

Thau est un plan d'eau attractif pour les activités nautiques de loisirs. Au vu des enjeux forts de biodiversité de la lagune (herbiers, oiseaux nicheurs, Grande nacre, etc.), il est devenu nécessaire de mesurer l'importance de ces activités. Pour répondre à ce besoin, le Syndicat Mixte a accueilli Matis Toitot, étudiant en master 2 Ingénierie Écologique et Gestion de la Biodiversité à l'Université de Montpellier, pour un stage de 6 mois. Sa mission : réaliser une étude de la fréquentation des loisirs sur la lagune de Thau sur la saison estivale. Équipé d'une longue-vue et d'un vélo, Matis a arpenté la lagune sur terre et sur l'eau pour comprendre la répartition des activités nautiques sur les différents sites et à différents moments. Son étude montre que la fréquentation est disparate en fonction des secteurs étudiés. Elle a révélé un pic de fréquentation le 14 juillet de 300 personnes sur les tocs du côté du Pont-Levis. Cette étude indique à quel point il est important d'aller à la rencontre des usagers et de leur raconter l'incroyable richesse à proximité.

LES USAGES NAUTIQUES SUR LA LAGUNE



Le saviez-vous ?

L'expo AMP s'est expatriée dans les terres, lors du salon régional à Toulouse, sur l'espace d'exposition du Lycée de la mer de Sète du 13 au 15 décembre avec la présence de 200 élèves et 200 adultes.

LA PLAINE DE VILLEVEYRAC - MONTAGNAC

LE PAEC

« PLAINE DE VILLEVEYRAC-MONTAGNAC » SE POURSUIT

Les milieux agricoles représentent près de la moitié du site Natura 2000 « Plaine de Villeveyrac-Montagnac » et concentrent les enjeux. Un Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) a été initiée en 2023 par le SMBT. Il ouvre l'accès à 8 Mesures Agroenvironnementales et Climatiques (MAEC) permettant de rétablir un équilibre entre production et biodiversité. L'engagement des agriculteurs dans les mesures agroenvironnementales et climatiques consiste par exemple en l'arrêt des herbicides, le pâturage raisonné ou encore le maintien d'infrastructures agroécologiques (haies, fossés, arbres isolés, mares). Les agriculteurs se sont engagés sur un cahier des charges pour une durée de 5 ans et perçoivent annuellement une compensation

financière versée par l'État. C'est une opportunité pour eux et un acte volontaire en faveur de la biodiversité et de la qualité de l'eau, que le Syndicat mixte accompagne chaque année.

2024, une nouvelle année de contractualisation et de formation des agriculteurs engagés

Alors que 3 viticulteurs et arboriculteurs avaient contractualisé en 2023, 5 autres ont souhaité s'engager en 2024, dont 2 éleveurs. Dans le cadre de leurs engagements, ces agriculteurs volontaires doivent suivre une formation obligatoire, proposée par Le SMBT autour de l'hydrologie régénérative et la gestion

FAUCON CRÉCERELLETTE : 4 COMMUNES DU SITE NATURA 2000 SIGNATAIRES



Une charte initiée avec la commune de Montagnac

En 2020, la commune de Montagnac, la LPO Hérault et le SMBT ont réfléchi collectivement à l'élaboration d'une charte Natura 2000 de type milieu « vieux bâti » dédiée à la préservation du Faucon crécerellette. Ces réflexions ont abouti à la signature de la Charte par la commune de Montagnac en 2021.

Son adoption par les autres communes du site Natura 2000

À l'occasion du Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Plaine de Villeveyrac-Montagnac », les communes de Saint-Pargoire, Saint-Pons-de-Mauchiens et Villeveyrac ont signé la Charte Natura 2000 et ont ainsi rejoint Montagnac dans son engagement en faveur de la biodiversité. Ces signatures concrétisent la volonté de ces communes qui souhaitent protéger et promouvoir la biodiversité unique et remarquable qu'elles abritent.

LES ENGAGEMENTS DE LA CHARTE

La Charte Natura 2000 en faveur de la préservation du Faucon crécerellette vise :

>> La préservation des sites de nidification (toitures) et l'évitement des dérangements en période sensible dans les bâtiments communaux (vigilance lors des projets de rénovation et travaux).

>> La mise en place d'aménagements adaptés en cas de travaux sur toitures (maintien des ouvertures, nichoirs).

>> Le maintien des sites de dortoirs postnuptiaux (pins).

>> Le renforcement du lien avec les ornithologues en charge du suivi de l'espèce.

>> La valorisation de l'engagement de la commune en faveur du Faucon crécerellette auprès de ses administrés.



autonome et durable de l'eau sur les exploitations agricoles, en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie et le bureau d'études PermaLab spécialisé sur cette question. Une formation à destination des éleveurs a été montée avec les PAEC voisins aux enjeux similaires. Les liens entre itinéraire technique de pâturage et biodiversité ont pu être expliqués par la Chambre d'Agriculture de l'Hérault et le CEN Occitanie.

Le saviez-vous ?

L'hydrologie régénérative est un ensemble de méthodes qui visent à encourager l'infiltration et le stockage passif de l'eau et à limiter le ruissellement superficiel et l'érosion des sols. C'est une approche transversale d'aménagement à l'échelle des fermes qui cherche à apporter plus d'autonomie et de résilience aux agriculteurs dans la gestion de l'eau.



CONCEPTION PARTICIPATIVE D'UN CARNET DE DÉCOUVERTE DU SITE NATURA 2000

La sensibilisation et la communication autour des enjeux font partie intégrante des objectifs d'animation d'un site Natura 2000. L'année 2024 a été l'occasion pour l'animatrice d'initier l'élaboration d'un carnet de découverte du site Natura 2000. La conception se voulait participative en faisant intervenir une classe de CE2-CM1 de l'école Jules Ferry de Saint-Pargoire. Une sortie organisée en juin a permis aux élèves d'observer la nature puis de la dessiner, dessins qui seront intégrés au futur carnet.



LES OISEAUX FAISANT L'OBJET D'UN SUIVI SUR LE SITE NATURA 2000

En France, l'**outarde canepetière** est présente dans les plaines céréalières du Centre-Ouest où elle est en très forte régression et en région méditerranéenne. En plus d'être protégée au titre de Natura 2000, elle fait l'objet d'un Plan National d'Actions qui prévoit un comptage tous les 4 ans. Le comptage des mâles chanteurs au printemps a permis de localiser un seul individu sur la commune de Villeveyrac. L'outarde canepetière pond ses œufs directement au sol ce qui la rend particulièrement vulnérable à la prédation et aux perturbations d'origine humaine (passage d'engins, fauche, piétinement...). La préservation de friches herbacées entre mai et juillet est cruciale pour la conservation de cette espèce discrète et menacée.



L'**engoulevent d'Europe** est un oiseau nocturne au chant caractéristique. Un comptage coordonné inter-sites Natura 2000 a été mis en place en 2020 à raison d'une fois tous les 4 ans. Le comptage est désormais coordonné par l'association La Salsepareille et concerne 8 sites Natura 2000 du Gard et de l'Hérault. Sur le site de la Plaine de Villeveyrac-Montagnac, six observateurs se sont mobilisés le temps d'une soirée afin de réaliser les 21 points d'écoute permettant d'estimer le nombre de mâles chanteurs à 28 individus.



Le saviez-vous ?

Petit rapace principalement insectivore, le Faucon crécerellette a la particularité de nicher sous les tuiles et dans les infractuosités des vieux bâtiments. Contrairement au Faucon crécerelle, il est migrateur et ne s'observe à nos latitudes que de mars à septembre. Cette espèce a bien failli disparaître du territoire national à la fin du XX^{ème} siècle. Depuis le début des années 2000 et grâce aux efforts de conservation, il recolonise progressivement le pourtour méditerranéen, bien que ses effectifs restent limités. Au total, 891 couples ont été recensés en France en 2024 dont 140 sur les communes du site Natura 2000 « Plaine de Villeveyrac-Montagnac » ce qui en fait l'espèce la plus emblématique de ce site.



LES COURS D'EAU DE L'AMONT À L'AVANT

MACRODÉCHETS DANS LES COURS D'EAU

UNE APPROCHE INTÉGRÉE À L'ÉCHELLE DU BASSIN VERSANT

Le Syndicat mixte, en partenariat avec 8 structures engagées dans la gestion des déchets (Sète agglomération Méditerranée, Hérault Méditerranée, le CPIE BT, l'EPR Port Sud de France, la commune de Marseillan, Hydrosociétés Montpellier, Seacure), a été lauréat d'un Appel à Manifestation d'intérêt lancé par la Région Occitanie, visant à accompagner des démarches intégrées de réduction des déchets provenant des bassins versants.

L'objectif : renforcer les connaissances et structurer les acteurs autour d'actions ambitieuses, parfois innovantes, pour limiter les flux de déchets qui transitent par les cours d'eau puis la lagune et se retrouvent dans la mer.

En 2024, le premier volet de **Diagnostic Territorial** d'état des lieux concernant les déchets depuis l'amont des cours d'eau jusqu'à la lagune puis la mer a démarré. La collecte des données via la bibliographie, l'enquête et la réalisation d'entretiens a permis d'aboutir à l'élaboration d'une cartographie des points noirs du territoire, des zones sensibles, une caractérisation des types de déchets et une meilleure connaissance de la circulation hydraulique de l'eau.

La suite de l'étude consistera en 2025 à mettre en corrélation ces différentes données (points noirs, zones sensibles, circulation de l'eau, données de caractérisation) pour comprendre l'origine de ces déchets (origine géographique, activités responsables, etc).

Ce diagnostic territorial devrait aboutir en 2025 à un Plan Territorial d'Intervention dans l'objectif d'un « territoire dé-plastiqué ».

Une enquête en ligne, relayée sur les réseaux sociaux, a été proposée pendant 3 mois à près de 150 structures et personnes pouvant informer de zones de déchets complémentaires. Cela a permis de recenser 54 points noirs supplémentaires. Selon les répondants, 74 % des personnes à l'origine des déchets sauvages sont des professionnels et usagers habitant le territoire.



point d'actu

Point d'actu : Une étude pour délimiter l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau

Une étude sur l'espace de bon fonctionnement (EBF) des cours d'eau est en préparation et démarrera en 2025. De quoi s'agit-il ? Cette étude vise à identifier et définir les zones nécessaires pour garantir la santé et la durabilité des cours d'eau. L'EBF, ce sont donc le lit de la rivière mais également les espaces riverains dans lesquels pourront se dérouler les principales fonctions de l'hydrosystème. Parmi ces fonctions, on trouve la morphologie (par exemple, la mobilité latérale du cours d'eau, l'érosion ou le dépôt des matériaux alluvionnaires), l'hydraulique (l'inondabilité dans les zones d'expansion de crue...), la biologie (le cours d'eau, support de biodiversité...) ou encore l'hydrogéologie (les relations avec les nappes souterraines, l'autoépuration, etc.).



DES CITOYENS ALIMENTENT LE RÉSEAU D'OBSERVATION DES COURS D'EAU



Depuis 2023, le Syndicat mixte œuvre activement pour faire de nos cours d'eau le point de rassemblement de démarches citoyennes, sur le ruisseau de la Vène à Montbazin et sur les cours d'eau de Pinet (Soupié, Vinasse, Font Française). Leur implication a permis de recueillir des données locales, prises régulièrement par des personnes volontaires. Fort de cette expérience, le Syndicat mixte a édité un formulaire en ligne dédié à la surveillance des cours d'eau en 2024 via le ROL, pour faciliter la bancarisation de ces données d'observation.

Alimenté par les citoyens, ce réseau repose sur une méthode de suivi simple mais efficace : la prise de photos à intervalles réguliers sur un lieu ciblé, avec un même angle de vue. Cette approche permet de comparer l'évolution des cours

d'eau au fil du temps, offrant ainsi un moyen visuel de suivre les variations du niveau de l'eau ou d'autres changements dans le paysage riverain.

Les avantages d'un tel suivi sont nombreux :

 **Élargir la collecte de données :** davantage de points d'observation, améliorant la couverture géographique et la fréquence des observations,

 **Améliorer la connaissance :** les informations sont vérifiées puis validées, permettant de les intégrer dans un processus opérationnel de décision,

 **Renforcer la sensibilisation :** en impliquant activement les citoyens, cette initiative accroît leur prise de conscience quant à l'importance de la gestion des cours d'eau et de la préservation de leur environnement.

À terme, cette initiative pourrait être élargie pour inclure d'autres paramètres liés à la santé des cours d'eau ; cela pourrait jouer un rôle dans la gestion des milieux aquatiques et notamment dans la prévention des risques liés aux crues ou à la sécheresse.

Ce suivi citoyen des cours d'eau est entrain d'être élargi grâce à l'initiative de constitution d'une communauté de « référents rivières » qui a démarré en 2024 (cf. article page 10).



La technicienne de rivière, qui sillonne toute l'année le linéaire de cours d'eau (plus de 200 kms parcourus chaque année), coordonne ce réseau de citoyens volontaires, les forme et les informe sur le bon fonctionnement des rivières. Ce suivi participatif est un appui non négligeable et une veille active de ces milieux fragiles.



LES POISSONS DE NOS COURS D'EAU PISTÉS GRÂCE À LEUR ADN



Le SMBT a lancé une campagne de prélèvement visant à recenser les poissons présents dans les cours d'eau en analysant les traces d'ADN laissées par la faune dans leur environnement (appelées « ADN environnemental » ou « ADN_e »). Grâce à un

peu d'eau filtrée prélevée sur douze cours d'eau qui sillonnent le bassin versant de Thau, treize codes-barres génétiques ont pu être isolés et analysés.

Cette étude, financée par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

et menée en parallèle avec l'étude hydromorphologique des cours d'eau, a donné des résultats aussi enrichissants qu'encourageants : malgré le caractère intermittent de nos cours d'eau, la présence de poissons a été détectée partout ; l'anguille européenne (*Anguilla anguilla*), en danger critique d'extinction, colonise l'ensemble de nos cours d'eau ; la Cistude a été identifiée sur le ruisseau de Bragues (seul cours d'eau analysé). Une autre observation intéressante : le peuplement reflète les conditions d'habitat et la proximité de la lagune et de la mer avec la présence du Loup et du Muge.

Les résultats obtenus constituent une base précieuse pour enrichir le programme d'actions de l'étude hydromorphologique des cours d'eau, en proposant notamment des mesures visant à effacer ou aménager les seuils qui font obstacle à la migration des poissons (restauration des continuités piscicoles) ou à créer de nouveaux habitats indispensables au cycle de vie des poissons.

Globalement, ces données soulignent l'importance de protéger ces écosystèmes fragiles, essentiels au maintien de la biodiversité tant au niveau local que national.

zoom sur L'EFFET PEIGNE

En 2024, les travaux d'entretien des cours d'eau se sont concentrés sur 16 cours d'eau et 22 chantiers. Leur objectif, rappelons-le, est de maintenir autant que possible la végétation sur la partie amont des cours d'eau, afin de réduire et ralentir le ruissellement et limiter la vitesse du courant.

L'effet peigne, c'est une technique d'entretien qui vise à utiliser la végétation de manière stratégique pour que les plantes interagissent avec le flux d'eau. Une méthode naturelle, durable et efficace qui présente plusieurs avantages :

- >> Une meilleure répartition des matériaux (cailloux ou débris...), aidant à prévenir l'accumulation excessive à certains endroits qui pourrait bloquer le cours d'eau et engendrer des dégâts dans des zones spécifiques.
- >> La réduction de l'érosion : les racines des plantes ralentissent le courant, stabilisent le sol et empêchent les sédiments d'être emportés par l'eau.
- >> La diversification de la biodiversité : cette végétation, de strate basse, permet de créer de nouveaux habitats, et favorise une meilleure qualité de l'eau.



Le saviez-vous ?

Les anguilles, poissons migrateurs, colonisent les eaux douces de nos cours d'eau où elles se nourrissent et grandissent pendant une dizaine d'années. Elles entreprennent ensuite un grand voyage : elles descendent vers l'étang avant de partir vers la mer des Sargasses, près des côtes d'Amérique du Nord et Centrale, pour se reproduire.



SOUTENIR L'ÉCONOMIE BLEUE

LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE CONSTITUENT LES PILIERS INCONTOURNABLES DE NOTRE ÉCONOMIE LOCALE ET DE NOTRE ENVIRONNEMENT. LE SMBT S'ENGAGE DEPUIS DES ANNÉES À CONSOLIDER LEUR PLACE ET ÊTRE UN RELAIS POUR ACCÉDER AUX AIDES EUROPÉENNES ET DES COLLECTIVITÉS. UNE NOUVELLE PROGRAMMATION S'ENGAGE, PORTEUSE D'UNE AMBITION RENOUVELÉE DE CONFORTER LES ACTIVITÉS HALIEUTIQUES DANS LE TERRITOIRE ET DE CRÉER DES LIENS AVEC LE TOURISME.

DLAL FEAMPA

LA PÊCHE ET LES CULTURES MARINES AU CŒUR DU TERRITOIRE DE THAU

Le programme communautaire DLAL du Fonds européen pour les affaires maritimes la pêche et l'aquaculture (FEAMPA) vise le maintien et le développement de ces filières sur un territoire de 36 communes, de Mireval à Valras-Plage. Porté par le Syndicat mixte du bassin de Thau, il est doté d'une enveloppe de fonds européens de 1,3 M€ permettant de soutenir un montant de projets à hauteur de 3,25 M€ sur la période 2021-2027.

LE FUTUR SENTIER SOUS-MARIN À MÈZE VALORISER LES MÉTIERS ET LA BIODIVERSITÉ

Des étudiants sont régulièrement mobilisés par le SMBT pour stimuler la créativité autour de questions posées par le territoire. En 2024, le master AquaDura de la faculté de sciences de Montpellier a étudié la faisabilité d'un sentier sous-marin. Son objectif : présenter la richesse écologique de la lagune mais

également valoriser les métiers qui y sont présents. Co-encadré par le DLAL et l'animation du site Natura 2000, ce travail de 5 mois a débouché sur un projet porté par la commune de Mèze devant la plage du Taurus. Le sentier devrait être opérationnel courant mai 2025.



LE DLAL EN CHIFFRES DEPUIS 2022

22 dossiers sélectionnés par les Comités de sélection et de pilotage (dont 11 en 2024)

7 comités de sélection organisés (dont 3 en 2024) avec un quorum moyen de 80 % montrant la forte mobilisation des acteurs locaux

Près de **500 000 €** de DLAL FEAMPA mobilisé fin 2024 soit 38 % de l'enveloppe initialement dévolue au Galpa (1,3 M€)

Un montant de projets de **1,24 M€**

3 appels à projets lancés en 2024 auprès de ses administrés

150 rencontres en 2024 pour animer la démarche DLAL (identifier les projets et accompagner leur montage technique et financier)

En bref 4 PROJETS INNOVANTS SOUTENUS PAR LE DLAL EN 2024

2 portés par le Ceparlmar :

- >> Optiparq pour OPTimisation des PARcours zootechniques pour une meilleure Résilience des entreprises et des produits de la filière conchylicole.
- >> Hypemo pour Hybridation d'un PETit Métier d'Occitanie, en soutien à la décarbonation des bateaux de pêche.

2 portés par le SMBT :

- >> NovLess : Test de l'efficacité d'un système de purification par colonne à dépression sur l'extraction des norovirus dans l'eau et les coquillages.
- >> SolarinThau : Expérimentation d'une table conchylicole flottante solaire.



FAIRE RAYONNER LE GALPA « THAU ET SON LITTORAL »



C'est bien l'ambition du SMBT à travers l'animation de la démarche. Chaque année, l'animatrice se déplace pour communiquer sur les projets et la dynamique locale, et ainsi faire connaître les métiers de la pêche et des cultures marines de Thau et les produits de la mer.

Plusieurs groupes de travail thématiques ont eu lieu à l'échelle nationale et les expériences acquises sur le territoire de « Thau et son littoral » ont été partagées. Ce fut le cas de la lutte contre le Norovirus (valorisation du projet NovLess et du ROL) et de l'introduction du poisson local dans la restauration collective (valorisation du rapport « commercialisation », promotion

du projet Rescoloco...). Plusieurs projets ont également été présentés lors de la rencontre nationale des Galpa à Saint-Malo en juillet 2024 : le ROL, le Magazine des territoires, les contrats de filière conchyliculture et pêche... Et même lors du séminaire Famenet à Dublin en Irlande !

Notons enfin que les outils de communication et de sensibilisation créés dans le cadre du DLAL ont été déployés sur plusieurs salons tout au long de l'année, notamment lors d'Escale à Sète, au salon REGAL à Toulouse ou encore lors des Oyster days. À ces occasions ont été présentées les rillettes d'huîtres, nouvellement créées.



RESCOLOCO : DU POISSON LOCAL DANS LES ASSIETTES DES CANTINES

Les équipes du DLAL et du PAT se sont fortement mobilisées en 2024 pour construire un ambitieux projet : introduire des produits de la mer locaux dans les cantines scolaires de nos communes. 4 d'entre elles sont concernées en 2024-2025 (Pézenas, Lézignan-la-Cèbe, Mèze et Balaruc-le-Vieux), 4 autres communes se positionneront en 2025-2026. Le CPIE du bassin de Thau a été sollicité pour animer la démarche.

Rappelons que le Projet alimentaire territorial s'est donné comme intention majeure de créer du lien entre la terre et la mer dans l'alimentation, en supportant des projets qui valorisent conjointement les produits. Le projet Rescoloco est un exemple de cette ambition. D'autres projets « de la terre à la mer » verront le jour dans les années à venir.

Le saviez-vous ?

Les huîtres de grosse taille sont les plus difficiles à commercialiser. Depuis plusieurs années, les professionnels explorent des idées et la solution pourrait être la rilette d'huîtres qui connaît déjà un vif succès...

zoom sur UN JEU AUTOUR DES PRODUITS DE LA MER LOCAUX

Une collaboration a été engagée en 2024 avec la faculté de pharmacie de Montpellier, qui a mobilisé 5 groupes d'étudiants pour répondre à un appel à projets virtuel lancé par le SMBT et intitulé « Tout est bon dans le poisson ». Parmi les idées émises lors de la restitution, l'une a été plébiscitée par les organisations professionnelles présentes : la création d'un jeu de société autour de recettes à base de produits de la mer locaux. Rendez-vous en 2025 pour le découvrir...

SE PRÉMUNIR CONTRE LES RISQUES

PLUSIEURS ALÉAS MENACENT NOTRE LITTORAL ET NOTRE BASSIN DE VIE. DES PLUIES INTENSES MÉDITERRANÉENNES AUX TEMPÊTES MARITIMES, EN PASSANT PAR LES CRUES ÉCLAIR, LE TERRITOIRE A BESOIN DE S'ADAPTER ET DE SE PROTÉGER. LE PAPI ENGAGÉ PERMET D'ENGAGER DES ACTIONS CONCRÈTES POUR VIVRE SEREINEMENT SUR LE BASSIN DE THAU.

LE PAPI DE THAU

LE PASSAGE DE RELAIS DU PEP AU PAPI EN PRÉPARATION

Une démarche d'élaboration d'un Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) a été labellisée et engagée fin 2022. Ce programme, porté par le SMTB et largement soutenu par l'État, la Région Occitanie et le Département de l'Hérault, vise à réduire la vulnérabilité des personnes et des biens exposés au risque d'inondation. L'année 2024 a été la seconde année de mise en œuvre du Programme d'Études Préalables (PEP), phase préparatoire du PAPI qui suivra dès 2026. Le PEP comporte 25 actions portées par 7 maîtres d'ouvrage pour une enveloppe de 2,7 M €. Plusieurs études ont été lancées, certaines se sont achevées, de nombreux bâtiments ont

été diagnostiqués en vue de les protéger et des actions de sensibilisation ont été menées.

En 2024, le SMTB a travaillé sur l'ensemble des 8 actions dont il est maître d'ouvrage, principalement sur le dispositif Thau Alabri et sur les actions d'acculturation de la population aux risques. Il réalise l'animation du programme et son suivi administratif et financier, mais propose également aux collectivités un appui technique dans la réalisation des études. Il assiste à ce titre Sète Agglopolie Méditerranée dans les études sur les cours d'eau et les systèmes d'endiguement. 2025 verra l'achèvement du PEP et de la préparation du PAPI débutée en 2024, PAPI qui permettra aux collectivités de mettre en œuvre des travaux et aménagements dès 2026.



LE DISPOSITIF THAU ALABRI EST LANCÉ

Le SMTB a pleinement lancé le dispositif Thau Alabri en septembre, suite à une phase de test en début d'année. Conçu pour réduire la vulnérabilité des biens en zone inondable, ce dispositif offre aux propriétaires un diagnostic de vulnérabilité gratuit et personnalisé pour les guider vers des solutions de mitigation. Parmi ces mesures pour lesquelles un financement jusqu'à 80 % peut être accordé par l'État, figurent entre autres la pose de batardeaux ou la rehausse des installations électriques. 6 réunions publiques et un envoi large de courriers a permis une forte mobilisation des bénéficiaires potentiels et plus de 120 diagnostics ont été réalisés avant la fin d'année, tandis que 160 diagnostics supplémentaires ont été programmés pour 2025. Un vrai succès pour cette démarche qui devrait être reconduite dans le cadre du futur PAPI.



LA LETTRE DE MON PAPI

Depuis 2024, une Newsletter sur les risques est éditée régulièrement par l'ingénieur en charge du PAPI. Toute l'information essentielle et les bons conseils de notre PAPI sont relayés via cette Newsletter. À consulter sans modération.



En 2025, place à la préparation du PAPI !

Labellisé par l'État en octobre 2022, le Programme d'Études Préalables (ou PEP) permet comme son nom l'indique de poser les fondations du PAPI, travail vital à réaliser les travaux préconisés suite au diagnostic de la vulnérabilité du territoire et aux études réalisées entre 2022 et 2025. Le territoire devra ainsi présenter un dossier de PAPI en juillet 2025 pour une examen en commission de bassin courant novembre et une labellisation effective du plan d'action au début de l'année 2026. Pour cela, une concertation globale a été engagée, il est essentiel que chaque collectivité soit au rendez-vous afin de proposer un programme complet, cohérent et ambitieux.

L'année 2024 a été cruciale pour l'avancement du programme d'actions. À la fin de l'année 2024, 23 des 25 actions sont achevées ou en phase opérationnelle.



Quelques dates à noter pour l'année prochaine

- Mars 2025 : Comité technique
- Mardi 28 janvier : Comité de pilotage
- Juin 2025 : Comité de pilotage final
- Juillet 2025 : Clôture du dossier de PAPI
- Novembre 2025 : Passage en comité de bassin pour labellisation
- Janvier 2026 : Date préliminaire de labellisation et début du PAPI



CULTURE DU RISQUE

Face aux inondations, à l'érosion et aux submersions, l'adaptation de notre territoire est essentielle. Informer et éduquer les habitants sur les bons réflexes à adopter face aux risques naturels est essentielle. De nombreuses initiatives nationales visent à renforcer la culture du risque, à se préparer aux catastrophes et à développer la résilience collective.

LANCEMENT DU PROGRAMME EDUCARISK : MIEUX CONNAÎTRE LES RISQUES ET S'EN PRÉMUNIR

Un des objectifs du PAPI est de renforcer la prise de conscience du risque inondation des habitants du territoire et ce, dès le plus jeune âge. C'est pourquoi le SMTB a construit un programme de sensibilisation au risque inondation, appelé Educarisk, destiné principalement aux écoles (niveaux CM1 & CM2) et collèges (niveaux 6^{ème} et 5^{ème}). Les lieux d'accueil des jeunes, comme les Services Enfance Jeunesse, peuvent également suivre ce programme. L'ARDAM et le CPIE du Bassin de Thau sont associés au projet pour en assurer l'animation aux côtés du Syndicat mixte.

Dès janvier 2025, les jeunes du bassin de Thau vont pouvoir bénéficier de ce programme ambitieux. Sur 2 demi-journées, ils vont ainsi découvrir les différents types de risque, savoir

comment agir avant, pendant et après une inondation. Par exemple, en salle et sur le terrain, ils pourront comprendre le fonctionnement d'une rivière.

Plusieurs outils pédagogiques ont été développés :

-  Un livret pédagogique « Sauve qui pleut », que les jeunes pourront parcourir avec leurs parents.
-  Des jeux Dooble et Devine-tête pour bien connaître les objets du kit d'urgence et les bons gestes en cas d'inondation. Ces jeux ont été créés à l'aide des dessins réalisés par les élèves de l'école de Loupian.
-  Un jeu Crue&d'eau, qui est un jeu de plateau avec des questions sur les risques.
-  Crue&Thau, un memory de lieux inondés du territoire.
-  Un jeu de rôle.
-  Un film d'animation « Ici la mer se lève... » expliquant les risques littoraux et la participation citoyenne.



DES PANNEAUX PÉDAGOGIQUES SUR LES COURS D'EAU CONSTRUITS AVEC LES CITOYENS

Depuis 2021, les communes de Pinet et Montbazin participent à un projet citoyen sur les cours d'eau, piloté par le SMTB et financé par l'Agence de l'eau (AAP « Eau et participation citoyenne »). Des sorties sur le terrain ont permis de créer des panneaux d'exposition sur la faune, la flore ou encore le risque inondation. Grâce à toutes ces contributions de nos jeunes citoyens, des panneaux pédagogiques ont été conçus, à l'aide de l'expertise de la technicienne de rivière en poste au Syndicat mixte. Ces outils permettront d'expliquer ce qu'est une rivière délaissée, et comment on peut l'entretenir et la restaurer pour qu'elle retrouve ses fonctionnalités. Rendez-vous en 2025 pour les découvrir.

Le **Comité syndical** a été renouvelé en 2020 dans le sillage des élections municipales et intercommunales. Il est composé des délégués désignés au sein des trois intercommunalités qui composent le SMTB : Sète Agglopôle Méditerranée, Hérault Méditerranée et Montpellier Méditerranée Métropole. En début de mandat, les membres du Comité syndical élisent le Président et les Vice-présidents. Des délégations peuvent être proposées par le Président en cours de mandat.

ÉLUS DE SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE



ÉLUS



Frédéric ALOY



Alain ARMÉNIO



Michel ARROUY



Blandine AUTHIÉ



Yves MICHEL, Président



Thierry BAËZA



Alain BERTES



Walter BIGNON



Gérard CANOVAS



Marialys CAMEL



Norbert CHAPLIN



Jean-Christophe DALBIGOT



Christophe DURAND



Angel FERNANDEZ



Romain FERRARA



François COMMEINHES, Vice-président



Magali FERRIER



Nathalie CLAUDE



Francis HERNANDEZ



François HERNANDEZ



Colette JAMMA



Olivier LAURENT



Loïc LINARES



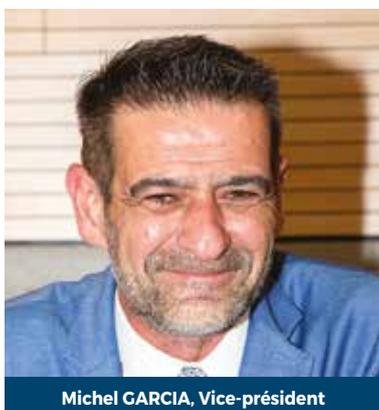
Laurence MAGNE



Hervé MARQUÈS



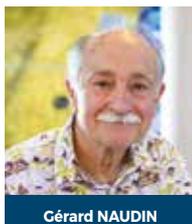
Jean-Louis MOLTO



Michel GARCIA, Vice-président



Corinne MOSLER



Gérard NAUDIN



Cédric RAJA



Myriam REYNAUD



Josian RIBES



Vincent SABATIER



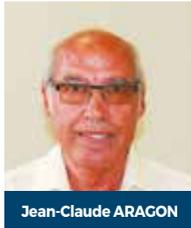
Bruno VANDERMEERSCH



Alain VIDAL



SUPLÉANTS



Jean-Claude ARAGON



Marcel BOSC



Jean-Pierre DEMOLLIÈRE



Mercedes GIORDANO



Kelvine GOUVERNAYRE



Christian LONIGRO



Hervé MERZ



Christophe MORGO



Marie-Hélène PELAIN



Marcel STOECKLIN

ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉRAULT MÉDITERRANÉE



ÉLUS



Gwendoline CHAUDOIR



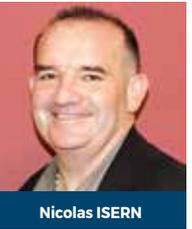
Jean DE GRAVE



Laurent DURBAN



Chantal GUILHOU



Nicolas ISERN



Yann LLOPIS



Pierre MARHUENDA



Patrick ZIMMERMANN



SUPLÉANTS



Pascal COUDERC



Jean-Charles DESPLAN

ÉLUS DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ



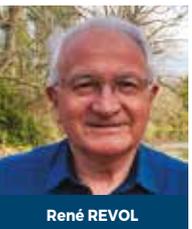
ÉLUS



Régine ILLAIRE



Véronique NÉCRET



René REVOL



SUPLÉANTS



Jacques MARTINIER



- Agde
- Aumes
- Balaruc-le-Vieux
- Balaruc-les-Bains
- Bouzigues
- Castelnau-de-Guers
- Cournonsec
- Cournonterral
- Fabrègues
- Florensac
- Frontignan
- Gigean
- Loupian
- Marseillan
- Mèze
- Mireval
- Montagnac
- Montbazin
- Pinet
- Pomérois
- Poussan
- Saint-Pons-de-Mauchiens
- Sète
- Vic-la-Gardiole
- Villeveyrac



SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE THAU
328 quai des Moulins
34200 Sète
Tél. 04 67 74 61 60
contact@smbt.fr - www.smbt.fr

Syndicat Mixte du Bassin de Thau

Sète AggloPole

L'AGGLO HÉRAULT MÉDITERRANÉE

montpellier méditerranée métropole